



## *DDR, Post-conflit et Développement en Afrique de l'Ouest*

Réunion du Groupe régional de travail  
organisée par le  
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / OCDE  
en partenariat avec la CEDEAO

Praia (Cap Vert), du 28 février au 1<sup>er</sup> mars 2007

**Tome 1 ♦ Rapport de synthèse**

SAH/D(2007)567

Septembre 2007

Le Seine Saint-Germain  
4, Boulevard des Iles  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél. : +33 (0) 1 45 24 89 87  
Fax. : +33 (0) 1 45 24 90 31  
<http://www.oecd.org/sah>

Adresse postale :  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16



Réunion du Groupe de travail sur :

*DDR, Post-conflit et Développement  
en Afrique de l'Ouest*

**Tome 1 ♦ Rapport de synthèse**

réalisé par

**l'Unité Gouvernance, Dynamique des Conflits, Paix et Sécurité  
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE**

**Chef d'Unité, M. Massaër Diallo**

[Massaer.diallo@oecd.org](mailto:Massaer.diallo@oecd.org)

**Chargée de programme, Mme Gwénola Possémé-Rageau**

[Gwenola.posseme-rageau@oecd.org](mailto:Gwenola.posseme-rageau@oecd.org)

**Consultante, Mlle Bintou Bâ**

[Bintou.ba@oecd.org](mailto:Bintou.ba@oecd.org)

**Chargée de la Coordination logistique, Mme Jamila Yah**

[Jamila.yahi@oecd.org](mailto:Jamila.yahi@oecd.org)



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>1. JUSTIFICATION, PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS</b> .....	<b>8</b>
DDR, POST-CONFLIT ET DÉVELOPPEMENT.....	8
OBJECTIFS DE LA RÉUNION DE TRAVAIL .....	9
QUESTIONS CLEFS .....	10
DÉROULEMENT DES TRAVAUX .....	10
<b>2. OUVERTURE DES TRAVAUX</b> .....	<b>11</b>
<b>3. DÉROULEMENT DES TRAVAUX</b> .....	<b>14</b>
3.1 RAPPEL DES GRANDES LIGNES DES RECOMMANDATIONS DE L’ATELIER D’ABIDJAN .....	14
3.2 DISCUSSION SUR LE STATUT, LE FONCTIONNEMENT ET LES MISSIONS DU GROUPE .....	14
3.2.1 Ses objectifs.....	15
3.2.2 Sa stratégie opérationnelle.....	15
3.2.3 Son financement .....	16
<b>4. LES DÉFIS DU POST-CONFLIT EN AFRIQUE DE L’OUEST</b> .....	<b>17</b>
4.1 PAYS EN STABILISATION POST-CONFLIT (GUINÉE BISSAU, LIBERIA ET SIERRA LEONE).....	17
4.1.1 <i>L’après DDR en Guinée Bissau : les défis sociopolitiques et les problèmes sécuritaires, par M. Pedro Correia, Directeur du Programme Démobilisation de la Guinée-Bissau</i> .....	17
4.1.2 <i>Défis économiques et financement du post conflit en Guinée Bissau : le rôle du fonds de coparticipation, par M. Ousmane Sané, Gestionnaire du FCPC en Guinée Bissau</i> .....	17
4.1.3 <i>Les défis du post-conflit en Sierra Leone et les actions politiques de l’Etat pour les relever, par Mr. Osman Bla, Directeur du Département de Sciences politiques, Fourah Bay College</i> .....	18
4.1.4 <i>Les défis du post-conflit au Libéria, par Mr. Byron Tarr, Consultant international</i> .....	19
4.2 PAYS DONT LE PROCESSUS DE SORTIE DE CRISE CONNAÎT DES BLOCAGES (CÔTE D’IVOIRE ET CASAMANCE AU SÉNÉGAL).....	20
4.2.1 <i>DDR en Côte d’Ivoire, mise en œuvre, obstacles et rôle attendu dans la sortie de crise, par M. Brahima Sangaré, Secrétaire général du PNDDR/RC</i> .....	20
4.2.2 <i>Le cas particulier de la Casamance, par M. Nouha Cissé, Historien</i> .....	21
4.3 PAYS EXPOSÉS À UN RISQUE DE RÉVERSIBILITÉ DE CONFLITS (NIGER ET MALI) .....	22
4.3.1 <i>Risque de résurgence de la crise touareg et politique post-conflit au Mali</i> .....	22
4.4 SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS.....	23
4.4.1 <i>Sur la mise en place du Groupe de travail</i> .....	23
4.4.2 <i>Remarques et enseignements tirés pour la région</i> .....	24
4.4.3 <i>Défis majeurs pour les pays de la région en situation post-conflit</i> .....	26
4.4.4 <i>Recommandations</i> .....	28
<b>5. LES ACTEURS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX ET LE POST-CONFLIT</b> .....	<b>29</b>
5.1 LA CEDEAO ET LA RECONSTRUCTION POST-CONFLIT.....	29
5.1.1 <i>Les instruments et mécanismes régionaux de reconstruction politique et économique</i> .....	29
5.1.2 <i>Le NEPAD dans la reconstruction économique en Afrique de l’Ouest</i> .....	30
5.2 LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT ET LE POST-CONFLIT .....	31
5.3 L’IMPLICATION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT ET DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DANS LA RECONSTRUCTION POST-CONFLIT .....	32
5.3.1 <i>La reconstruction post-conflit dans le contexte d’Etat fragile</i> .....	32
5.3.2 <i>L’Etat de droit et la justice de transition dans le post-conflit</i> .....	33
5.3.3 <i>L’éducation au service de la paix</i> .....	34
5.3.4 <i>La Banque mondiale en Guinée Bissau et en Casamance (Sénégal)</i> .....	35
5.3.5 <i>La coopération allemande et le post-conflit en Afrique de l’Ouest</i> .....	35

5.3.6	<i>Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le post-conflit : Actions en appui à la construction de la paix</i> .....	36
5.3.7	<i>La Communauté des Pays de Langue portugaise (CPLP) et l'implication de ses pays membres dans le post-conflit</i> .....	37
<b>6.</b>	<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE TRAVAIL</b> .....	<b>39</b>
6.1	CONCLUSIONS FINALES.....	39
6.2	RECOMMANDATIONS .....	40
6.3	DÉCISIONS ET PERSPECTIVES DE TRAVAIL DU GROUPE RÉGIONAL.....	41
6.3.1	<i>Statut et fonction du Groupe régional</i> .....	41
6.3.2	<i>Le Groupe régional et la CEDEAO</i> .....	41
6.3.3	<i>Actions à court et à moyen terme du Groupe régional</i> .....	41
6.4	MOT DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT GOERENS.....	42
	<b>ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR</b> .....	<b>43</b>
	<b>ANNEXE 2 : LISTE FINALE DES PARTICIPANTS</b> .....	<b>47</b>

## Introduction

---

La deuxième réunion du Groupe régional de travail sur le DDR et le Post-conflit en Afrique de l'Ouest s'est tenue à Praia au Cap Vert du 28 février au 1er mars 2007. Organisée par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE en partenariat avec la CEDEAO, cette rencontre a été placée sous la présidence du Premier Ministre du Cap Vert S.E.M. José Maria Neves qui en a ouvert les travaux en présence de la Ministre de la Défense, Mme Maria Cristina Lopes Almeida Fontes Lima, de la Représentante résidente du PNUD et Coordonnatrice du système des Nations Unies, Mme Patricia de Mowbray, du Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, M. Charles Goerens, ainsi que des Représentants de l'Union Européenne et de pays membres de l'OCDE (Autriche, Espagne, France, Luxembourg et Portugal).

Cette rencontre a permis de réunir des représentants de :

- (6) six organisations internationales et régionales : CSAO/OCDE, CEDEAO, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement (BAD), Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP) ;
- (2) deux réseaux régionaux : WANSED, Aide et Action ;
- (3) trois partenaires au développement (GTZ-Allemagne, ACIDI-Canada, AFD-France) ;
- (9) neuf pays d'Afrique de l'Ouest (Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Nigeria, Sierra Leone et Sénégal)

L'UNOWA dont la présence n'a finalement pas pu être assurée a envoyé la contribution de sa représentante au groupe de travail. L'USAID (Direction régionale Afrique de l'Ouest) avait manifesté sa volonté de se joindre à la réunion et s'est excusée de n'avoir pu le faire en définitive.

# 1. Justification, problématique et objectifs

---

## DDR, Post-conflit et Développement

---

Le post-conflit constitue pour la communauté internationale, comme pour les acteurs régionaux et nationaux une phase importante et délicate. L'urgence et les exigences de consolidation des dynamiques de sortie de crise sont en même temps susceptibles de prendre le pas sur une approche de développement sans laquelle il est difficile de réussir une stabilisation durable.

Au niveau des organisations internationales comme régionales, de même qu'à l'échelle de la coopération au développement des pays de l'OCDE, il existe des cadres stratégiques pour définir les étapes, modalités et formes d'implication dans le post-conflit en Afrique de l'Ouest.

L'Union africaine s'est dotée par le biais du NEPAD d'un cadre stratégique post-conflit dont l'appropriation et la mise en œuvre en Afrique de l'Ouest reviendront à la CEDEAO. Cette dernière dispose depuis 1999 d'un Mécanisme de Prévention, de Gestion et de Résolution des crises, renforcé en 2001 par un Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance qui viennent en appui à une stratégie post-conflit au service de la région.

En Afrique de l'Ouest, **le post-conflit concerne actuellement sept pays que l'on peut répartir en trois catégories** spécifiées par leur niveau de résorption de la crise armée :

- **Les pays en situation de paix** où les institutions étatiques fonctionnent régulièrement mais où la stabilité liée à l'extinction de la rébellion est menacée par des risques manifestes de résurgence. C'est le cas du Mali et du Niger, confrontés dans le passé à une rébellion touareg.
- **Les pays en sortie de crise** qui sont en phase de stabilisation tout en portant des séquelles importantes de la guerre civile. Le DDR y est achevé mais son impact optimal reste à être capitalisé en termes de réconciliation, de réinsertion et de pacification des relations sociopolitiques. Trois pays sont concernés : la Guinée Bissau, le Liberia et la Sierra Leone.
- **Les pays qui ont une dynamique de sortie de crise largement entamée mais plus ou moins bloquée** ; ils connaissent une rébellion de manière centrale (avec pour enjeu le pouvoir d'État) ou périphérique (crise indépendantiste). Ce cas concerne deux pays : la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Le DDR y connaît des problèmes de démarrage ou de mise en œuvre, faute d'un consensus de tous les protagonistes. Ces pays ont des stratégies post-conflit marquées à certains égards par leur autonomie relativement aux exigences d'un DDR.

Cette diversité de situations vient s'ajouter à celle des acteurs. Cela met en évidence l'acuité des problèmes de cohérence des politiques des acteurs intervenant dans le post-conflit dans l'espace CEDEAO. Cela montre aussi l'intérêt d'un décloisonnement des expériences de DDR et de post-conflit pour les capitaliser à un niveau régional dans la perspective d'une approche pouvant venir en appui à la construction d'une politique de développement durable en Afrique de l'Ouest.

La réunion de Praia constitue la deuxième étape de la mise en place d'un Groupe régional de travail sur le DDR et le post-conflit décidée à l'issue d'un Atelier organisé en mai 2006 à Abidjan par le CSAO/OCDE et la CEDEAO avec le concours des Nations Unies, de divers partenaires de la société civile et des participants de tous les pays de la région ayant mis en place un programme DDR. Elle est destinée à parachever la mise en place de ce groupe.

Le CSAO y contribue en encourageant une approche participative impliquant les acteurs externes qui interviennent dans le financement et/ou la mise en œuvre d'actions en appui à la construction de la paix, la démocratie et le développement dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

## Objectifs de la réunion de travail

---

La réunion de travail se fixe pour principaux objectifs de :

- **Parachever la mise en place du Groupe régional de travail :**
  - Préciser ses missions et les modalités pour mettre le régional en appui aux actions nationales et locales en matière de DDR et post-conflit ;
  - Définir un programme d'actions permettant de matérialiser les objectifs retenus ;
  - Donner au groupe l'ouverture nécessaire pour faciliter au plan régional un dialogue régulier entre les acteurs internes et externes impliqués dans le post-conflit en Afrique de l'Ouest.
- **Rendre compte des défis politiques, sociaux et économiques** qui se posent aux pays en situation de post-conflit en Afrique de l'Ouest ;
- **Engager un dialogue entre des acteurs des pays concernés**, les partenaires au développement, les institutions régionales et africaines comme la CEDEAO et la BAD, et internationales comme l'UNOWA, le secteur privé et la société civile de la région pour une meilleure articulation du post-conflit et du développement en Afrique de l'Ouest ;
- **Contribuer à un décloisonnement, une mise en cohérence des politiques et une synergie des divers acteurs** intervenant dans le post-conflit dans l'espace CEDEAO.

## Questions clefs

---

- Comment à travers les expériences des acteurs internes (État, société civile, institutions régionales, secteur privé) et externes (organisations internationales, partenaires au développement, agences de coopération) le post-conflit articule-t-il en Afrique de l'Ouest les exigences de stabilité, de sécurité, de démocratie, de lutte contre la pauvreté et de développement ?
- Quels sont dans ce cadre les rapports entre les actions d'urgence, la reconstruction et l'appui au développement dans l'implication des agences internationales et nationales des pays de l'OCDE ?
- Comment réaliser la reconstruction politique, mettre la justice au service de la réconciliation et construire la sécurité au profit du développement ?
- Quels sont la place et le rôle d'acteurs comme la CEDEAO dans ce processus ?
- Quel rôle le Groupe régional de travail pourrait-il jouer en appui à la recherche de solutions aux problèmes soulevés par le DDR et le post-conflit au niveau des pays ?
- Dans quelle mesure ce Groupe pourrait-il favoriser à l'échelle régionale un dialogue avec les partenaires au développement pour une mise en synergie de tous les acteurs, une amélioration de la cohérence des politiques et une efficacité renforcée de leurs actions dans le domaine du post-conflit en Afrique de l'Ouest ?

## Déroulement des travaux

---

La rencontre a été organisée sur deux jours :

- **La première journée** a d'abord permis d'examiner les questions relatives au statut, aux missions et au fonctionnement du Groupe régional de travail. Elle s'est ensuite penchée sur l'identification des défis de parachèvement de DDR et de reconstruction post-conflit aux niveaux économique, social et politique dans les différents pays concernés de la région.
- **La deuxième journée** a abordé les stratégies, programmes et actions des États et des partenaires au développement. Elle a traité de leur implication et de celle des institutions régionales et internationales, dans une approche articulant les actions post-conflit aux perspectives de développement en Afrique de l'Ouest.

## 2. Ouverture des travaux

---

La deuxième réunion du *Groupe régional de travail sur le DDR et le Post-conflit en Afrique de l'Ouest* s'est tenue à Praia au Cap Vert du 28 février au 1er mars 2007. Organisée par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE en partenariat avec la CEDEAO, cette rencontre a été placée sous la présidence du Premier Ministre du Cap Vert S.E.M. José Maria Neves qui en a ouvert les travaux en présence de la Ministre de la Défense, Mme Maria Cristina Lopes Almeida Fontes Lima, de la Représentante résidente du PNUD et Coordinatrice du système des Nations Unies, Mme Patricia de Mowbray, du Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, M. Charles Goerens, ainsi que des Représentants de l'Union Européenne et de pays membres de l'OCDE (Autriche, Espagne, France, Luxembourg et Portugal).

### **M. Massaër DIALLO, Chef de l'Unité Gouvernance, Dynamique des Conflits, Paix et Sécurité au Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE**

Après une brève présentation du Club, M. Massaër Diallo a mis en avant les raisons qui l'ont poussé à choisir le Cap Vert pour la tenue de la réunion du Groupe d'experts. Le Cap Vert constitue un point d'Archimède pour la région dans la construction de la paix. En effet, depuis son Indépendance en 1975, ce pays n'a pas connu de troubles politiques majeurs ou de coup d'Etat. Revenant sur le fonds de cette rencontre, M. Diallo a souligné qu'il s'agit d'un moment clé dans l'articulation des situations de post-conflit et dans la consolidation du Groupe régional chargé d'aborder ces questions.

### **Mme de MOWBRAY, Représentante résidente du PNUD et Coordinatrice du système des Nations Unies**

Dans son discours, Mme de Mowbray a tenu à remercier au nom du Secrétaire général des Nations Unies, le Club et l'OCDE d'associer son organisation aux rencontres sur le DDR et le post-conflit. Cela s'inscrit parfaitement dans les recommandations de l'Assemblée générale qui reconnaît la nécessité de mettre en place des programmes régionaux de DDR et de réduction de la prolifération des armes. Elle a rappelé l'importance de réfléchir aux moyens d'améliorer les programmes de DDR et post-conflit, et de les rendre plus efficaces notamment par la mise en place d'un cadre stratégique intégré. Cette démarche visant à améliorer la sécurité collective est essentielle pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire.

### **Colonel Yoro KONE, Directeur du Centre d'observation et de suivi de la CEDEAO, Représentant du Commissaire chargé des Affaires politiques, de Paix et de Sécurité**

Après avoir transmis les salutations chaleureuses de Dr. Mohamed Ibn Chambas, Président de la Commission de la CEDEAO et du Colonel Touré, Commissaire chargé des Affaires politiques, Paix et Sécurité, le Colonel Koné a souligné que le choix du Cap Vert était un symbole de par son ouverture démocratique, sa tolérance et son hospitalité. Il a, par ailleurs, rendu hommage au travail du Club qui selon lui a le mérite de poser la paix comme une valeur dans la région et qui parvient à travers ce type de rencontre à réunir autour

d'une même table une diversité d'acteurs. Il a appelé les différentes organisations en charge des questions de sécurité et de développement à adopter davantage une approche intégrée, car la paix doit permettre le développement. Il a exhorté les Nations Unies, l'Union Africaine et la CEDEAO à travaillé davantage ensemble sur ces questions. Colonel Koné a également mis l'accent sur l'importance du rôle des femmes et de la société civile dans ce domaine. Il a émis le souhait que ce type de rencontre puisse contribuer à améliorer la politique post-conflit de la CEDEAO.

#### **M. Charles GOERENS, Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest**

Le Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, M. Charles Goerens, a salué et remercié les participants d'avoir accepté de prendre part à cet atelier. Il a fait un vibrant plaidoyer pour le Cap Vert, dont le Luxembourg, son pays, est un fervent allié. Il a mis en exergue l'absurdité de la situation pour un pays comme le Cap Vert qui vient de quitter la catégorie des pays les moins avancés pour passer à celle « des moyennement avancés », et perdre du même coup les soutiens financiers afférents. En dépit des progrès économiques incontestables reposant essentiellement sur les remises de fonds de la diaspora et d'une bonne gouvernance des affaires publiques, il a rappelé que ce pays reste encore vulnérable compte tenu notamment de sa dépendance en matière alimentaire. Aussi a-t-il appelé la communauté des bailleurs à ne pas laisser tomber ce pays.

Revenant sur la question des conflits, il a rappelé qu'il y avait des causes directes et des causes sous-jacentes, comme la pauvreté. Bien qu'aujourd'hui, les conflits dans la région ne soient plus inter-nationaux mais intra-nationaux, les impacts se font sentir au-delà des frontières. D'où la nécessité d'approcher cette question de même que celle du DDR et du post-conflit au niveau régional.

Rappelant les hésitations de l'Europe dans la gestion du conflit dans les Balkans, il a déclaré que l'Afrique ne devait pas avoir honte de ses balbutiements en matière de paix et de sécurité. Il a conclu son intervention en soulignant l'importance du dialogue pour trouver des solutions aux crises.

#### **M. José Maria NEVES, Premier Ministre du Cap Vert**

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, il a remercié le Président du Club pour ses mots d'amitié en faveur du Cap Vert. Il a également rendu hommage aux pays de la région et de la CEDEAO pour les efforts déployés en faveur de la paix, de la coopération et du développement. Il a également salué l'initiative du Club qui, selon lui, s'inscrit dans les orientations des Nations Unies, la stratégie de l'Union africaine et les mécanismes de gestion des crises de la CEDEAO, notamment le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance.

Il a également mis l'accent la gouvernance, encourageant ses homologues africains à faire des efforts dans ce sens. Il considère en effet la gouvernance comme le respect des droits des citoyens comme des valeurs fondamentales pour la paix et le développement de l'Afrique. Il faut que les élites à qui revient la responsabilité de gérer les ressources des pays mettent

ces ressources au service des populations, a-t-il souligné. Il a rappelé que l'Afrique était porteuse d'immenses ressources naturelles qui suscitent des intérêts obscurs, voire dangereux.

Il s'est dit optimiste quant à la place de l'Afrique dans le monde, estimant que l'Afrique était un continent d'avenir qui devait encore trouver sa place dans le processus de mondialisation, développer son propre projet et sa propre feuille de route.

Pour conclure, il a réitéré la volonté de son pays de contribuer aux conditions favorables pour la paix, la sécurité, la démocratie et le développement de la région.

### 3. Déroulement des travaux

---

La première session a été consacrée à la mise en place du Groupe de travail et à ses modalités de fonctionnement. Après un rappel par **M. Massaër Diallo** des grandes lignes des recommandations de l'Atelier d'Abidjan<sup>1</sup>, la discussion s'est engagée autour du texte de **Dr. Istifanus S. Zabadi**<sup>2</sup> (Nigeria) intitulé : « Groupe de travail régional sur les défis du post-conflit en Afrique de l'Ouest : objectifs, méthodologies et actions ».

#### 3.1 Rappel des grandes lignes des recommandations de l'Atelier d'Abidjan

**M. Massaër Diallo** a introduit la discussion par un rappel sous forme de questions, de recommandations faites à l'Atelier d'Abidjan sur la mise en place du Groupe de travail.

- Comment le Groupe régional de travail doit-il pouvoir servir d'appui pour une meilleure connaissance des dynamiques de crise et de sortie de crise dans la région ?
- Quels sont les facteurs politiques, stratégiques, sociaux ou culturels qu'il faut prendre en compte dans la réversibilité des crises ?
- Que faire dans les situations de blocage comme en Côte d'Ivoire ou au Sénégal ?
- Que peut apporter le Groupe dans les pays en consolidation de sortie de crise comme au Libéria, Guinée Bissau et Sierra Leone ?
- Quel rôle le Groupe doit-il jouer pour nantir la CEDEAO d'une approche régionale post-conflit ?
- Dans quelle mesure, le Groupe peut-il servir de cadre de dialogue avec les Agences de coopération, les organisations et la CEDEAO pour discuter des problèmes ?
- Comment les partenaires au développement peuvent-ils s'intégrer en tant qu'observateurs ? Quelle est l'incidence d'une telle approche ?

#### 3.2 Discussion sur le statut, le fonctionnement et les missions du Groupe

Le document de Dr. Zabadi a servi de base aux discussions. Ce dernier suggère d'adopter une approche identique à celle du **Programme de démobilisation et de réintégration multi-pays (PDRM)** mis en place dans la Région des Grands Lacs.

Le document a émis des propositions sur les stratégies à court terme du Groupe régional de travail, sa mission, ses objectifs, son mandat, son mode de fonctionnement et ses sources de financement.

---

<sup>1</sup> Présentation de l'Atelier d'Abidjan :

[http://www.oecd.org/document/63/0,3343,fr\\_38233741\\_38247070\\_38520375\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/63/0,3343,fr_38233741_38247070_38520375_1_1_1_1,00.html)

<sup>2</sup> Pour des questions indépendantes de sa volonté, Dr. Zabadi n'a pu se rendre à Praia, mais avait fait parvenir son texte.

Les discussions ont débouché sur des convergences entre les participants sur le Groupe régional de travail :

### 3.2.1 Ses objectifs

Le Groupe de travail doit être :

- Un **catalyseur** important dans la coordination des activités de DDR à travers toute l'Afrique de l'Ouest ;
- Un **outil de plaidoyer** au service de la CEDEAO, des Etats membres et des partenaires extérieurs pour la concrétisation d'une approche régionale et intégrée ;
- Un **think tank et une source de connaissances et d'expertises** sur le DDR dans la région.

### 3.2.2 Sa stratégie opérationnelle

- **Approche inclusive**: les participants ont réaffirmé la nécessité d'appliquer le principe d'inclusion au niveau des programmes DDR notamment en impliquant la diaspora, ceux qui ont été forcés à quitter le pays du fait de la crise, les femmes et le secteur privé. Tous ces acteurs doivent être pris en compte dans la mise en place des programmes DDR.
- **Ancrage à la CEDEAO** : les actions du Groupe doivent s'ancrer dans la politique de la CEDEAO en matière de post-conflit, contribuer à son approfondissement et son opérationnalisation. Par ailleurs, le Groupe doit contribuer à faire connaître et à faire appliquer les instruments et mécanismes de la CEDEAO, de même que ceux de l'Union africaine en matière de paix, de démocratie, de gouvernance et, de droits des femmes et des enfants.
- **Mise en synergie des efforts** au niveau des communautés, des ex-combattants, des groupes de la société civile, etc. en vue de contribuer à la réussite de sortie durable de crise.
- **Promotion des partenariats** avec les organisations et réseaux impliqués dans la promotion du DDR, du maintien de la paix et de la Réforme du Système de Sécurité en Afrique de l'Ouest ; avec les différents groupes (médias, société civile, acteurs politiques) pour contribuer à la réconciliation et à la réintégration des personnes dont les vies ont été perturbées par des conflits violents ; avec le WANSSED, WANRI, WANEP, Commission de Consolidation de la paix des Nations Unies, etc.

### 3.2.3 Son financement

- Avoir recours au Fonds de la Paix de la CEDEAO pour financer le Groupe de travail ;
- Rechercher auprès des bailleurs de fonds qui financent déjà les programmes DDR ; de la CEDEAO ; des milieux d'affaires ouest-africains ;
- Envisager des sources alternatives de financement, comme une taxe sous-régionale, par exemple.

En conclusion, Dr. Zabadi souligne la nécessité de considérer le DDR comme une partie intégrante des efforts continus de consolidation de la paix et non pas simplement comme une activité post-conflit. Il suggère également **d'appuyer les initiatives axées sur le genre** dans tous les programmes de DDR qui peut se révéler une condition de succès des programmes. Il met enfin l'accent sur la question de **l'appropriation des programmes** trop souvent perçus comme dictés par les bailleurs de fonds et les partenaires extérieurs.

A la fin des débats sur le Groupe régional de travail, M. Diallo, quant à lui, a insisté sur la nécessité de déboucher par delà un catalogue d'actions sur un calendrier de travail avec la CEDEAO. Il a également proposé de réunir une commission restreinte pour parachever les propositions à mettre en œuvre en vue de concrétiser les missions du Groupe régional de travail.

## 4. Les défis du post-conflit en Afrique de l'Ouest

---

### 4.1 Pays en stabilisation post-conflit (Guinée Bissau, Liberia et Sierra Leone)

#### 4.1.1 L'après DDR en Guinée Bissau : les défis sociopolitiques et les problèmes sécuritaires, par M. Pedro Correia, Directeur du Programme Démobilisation de la Guinée-Bissau

Dans son intervention, **M. Pedro Correia** fait le point sur le Programme de Réconciliation Nationale et de Reconstruction mis en place en 2000 avec le soutien de l'IDA (Banque mondiale), sous la forme d'un prêt de 25 millions de dollars US.

Après avoir dressé un bilan de la situation socio-économique, il met l'accent sur la démobilisation et la réintégration des ex-combattants. Le retour dans les forces armées constitue une attraction certaine pour une part non négligeable des ex-combattants compte tenu de la situation socio-économique du pays notamment dans des zones où le coût de la vie est le plus élevé comme à Bissau ou à Gabu. Cela répond également à un besoin important en hommes dans la capitale et les zones frontalières.

La particularité du DDR en Guinée Bissau est d'avoir ouvert ce programme à l'ensemble des ex-combattants notamment ceux ayant participé à la Guerre de libération dans les années 1970, ce qui a porté leur nombre potentiel à 20 635, dont 15% de femmes. Au final, seulement la moitié d'entre eux se sont inscrits et seuls 7186 ont été admis. Il insiste également sur la nécessité de suivre en aval l'exécution du Programme au-delà même de sa durée de même que par le maintien et la mise à jour de la base de données des ex-combattants.

#### 4.1.2 Défis économiques et financement du post conflit en Guinée Bissau : le rôle du fonds de coparticipation, par M. Ousmane Sané, Gestionnaire du FCPC en Guinée Bissau

La Guinée Bissau demeure confrontée à des défis en matière de sécurité (effectifs en surnombre dans l'armée, impact de la pauvreté dans cette institution, potentiel de groupes d'anciens combattants susceptibles d'être détenteurs d'armes du fait de l'histoire récente du pays).

Dans son intervention, **M. Ousmane Sané** a abordé la question de la reconstruction économique post-conflit à travers l'exemple du Fonds de compensation mis en place par la Banque mondiale en faveur du secteur privé en Guinée Bissau. Il a mis en évidence **qu'il ne suffit pas de disposer de fonds pour relancer la machine économique** ; que les infrastructures au sens large sont indispensables. Le secteur privé bissau-guinéen souhaitait que l'on mette à sa disposition un Fonds pour la reconstruction. Aujourd'hui, ce fonds existe

mais le secteur reste confronté à sa propre capacité d'utiliser et d'absorber entièrement les subventions, et de permettre la relance des investissements privés. Les entreprises ont bénéficié d'un fonds mais pas d'indemnisations. La difficulté demeure pour elles de trouver des capitaux de départ qui leur permettront de bénéficier du fonds.

Vingt six mois après son démarrage, ce Fonds se révèle très riche d'enseignements du point de vue notamment des politiques de relance économique post-conflit en général et de la place du secteur privé. Dans une telle économie, **la recapitalisation des entreprises, la restructuration du secteur financier et le financement des infrastructures sont des points-clés incontournables.**

Les résultats de cette opération sont mitigés en raison de la **fragilité du système bancaire incapable de jouer pleinement son rôle.** Ainsi, sur les 56 projets présentés, seuls 10 ont été financés. Le fonds sera réaffecté à d'autres programmes si d'ici au mois de juin 2007 les décaissements ne se font pas.

M. Sané plaide pour que l'on intègre dans l'analyse des conflits la dimension économique et financière notamment avec une prise en compte des destructions des infrastructures et des capitaux privés ainsi que la perte de confiance en l'avenir. Une stratégie de croissance économique tirée par le secteur privé reste un puissant outil de réduction de la pauvreté.

#### **4.1.3 Les défis du post-conflit en Sierra Leone et les actions politiques de l'Etat pour les relever, par Mr. Osman Bla, Directeur du Département de Sciences politiques, Fourah Bay College**

Après un rappel historique documenté, **M. Osman Bla** a fait une présentation des principaux défis de la situation post-conflit et des réponses apportées par le gouvernement sierra léonais. Depuis 2002, le gouvernement en place s'est attaqué à plusieurs gros chantiers pour relancer un pays meurtri par onze années de guerre. Cela est passé par :

- La mise en place d'une politique de décentralisation qui doit participer à la promotion de la bonne gouvernance ;
- Un travail sur la justice, afin de disposer d'un système solide non seulement dans la capitale mais également dans les provinces reculées au service du plus grand nombre ;
- Des réformes pour améliorer l'efficacité et les capacités du secteur public ;
- La réforme du système de sécurité, notamment des forces armées et de la police.

Parallèlement, le gouvernement a mis en place une Commission de Vérité et de Réconciliation ainsi que la Cour Spéciale pour la Sierra Leone comme institutions transitoires de la Justice. L'objectif était de promouvoir l'esprit de paix et de réconciliation. Une majorité de Sierra Léonais a approuvé le rôle positif de la réconciliation post-conflit, mais la mise en place simultanée de ces deux instruments n'a pas été bien perçue.

La mise en œuvre du PSRP (Poverty Reduction Strategy Paper) a été ressentie par la population comme une stratégie imposée au niveau international ne reflétant pas suffisamment les réalités socioculturelles, économiques et politiques du pays.

Concernant les revenus issus de l'extraction des minerais et autres ressources naturelles dont regorge la Sierra Leone, ils ont été repartis dans chacune des chefferies de manière plus équitable. Pour autant, **la question de la répartition des richesses naturelles n'est pas encore résolue. Les trafics liés à cette activité persistent et privent le pays de revenus supplémentaires nécessaires à la mise en place de ses réformes politiques.**

#### 4.1.4 Les défis du post-conflit au Libéria, par Mr. Byron Tarr, Consultant international

Comme son précédent collègue, **Mr. Byron Tarr** a situé le récent conflit dans son contexte historique. Il a commencé par rappeler un certain nombre de faits rétablissant ainsi certaines vérités sur son pays : le Libéria n'est pas une nouvelle nation ; il a acquis son indépendance en 1847. Le Libéria n'en est pas à son premier conflit : il en a connu 89 depuis son indépendance. Son système de gouvernance qui établit une séparation des « natives » et des autres, date de 1822 et a peu évolué depuis. Les pouvoirs du président ont toujours été très forts. Le système judiciaire, est, dit-il, sous la coupe du pouvoir exécutif.

S'appuyant sur des études indépendantes réalisées récemment sur ce pays, il estime que **le Liberia risque de demeurer une « trappe à conflits » si des réformes profondes ne sont pas engagées pour mettre un terme à « une tradition politique instable et autoritaire ».** Le seul moyen d'échapper à un nouveau conflit est de construire une nation. Or, selon lui, à l'heure actuelle, en dépit de la bonne volonté de la nouvelle équipe en place, on essaye de faire du neuf avec du vieux. Aussi met-il en doute les capacités de la nouvelle équipe de gouverner d'une nouvelle manière avec les anciennes règles.

Par ailleurs, il décrit une situation économique et sociale catastrophique et craint que les futures ressources en pétrole et en gaz naturel ne demeurent « une malédiction plutôt qu'un bienfait » pour l'avenir du pays. Il attire l'attention sur les concessions de caoutchouc qui, selon lui, sont des Etats dans l'Etat.

Selon Mr. Tarr, la communauté internationale se fonde sur le standard africain pour juger une situation, ce qui représente à son sens une grave erreur. En dépit de l'élection transparente et loyale de la présidente, il n'y avait pas eu de changements institutionnels ; la question de la corruption était loin d'être résolue ; le contrôle de la situation par un seul groupe alors que le pays comptait quelque 17 ethnies différentes de même que les questions foncières demeuraient un problème ; la main mise d'une grosse entreprise occidentale sur les plantations de caoutchouc comme par le passé sont autant d'obstacles à une amélioration sensible de la situation, selon lui.

## 4.2 Pays dont le processus de sortie de crise connaît des blocages (Côte d'Ivoire et Casamance au Sénégal)

### 4.2.1 DDR en Côte d'Ivoire, mise en œuvre, obstacles et rôle attendu dans la sortie de crise, par M. Brahim Sangaré, Secrétaire général du PNDDR/RC

Le PNDDR de Côte d'Ivoire a été représenté par son Président, le Général Gaston Ouessenan Koné et son Secrétaire général, M. Brahim Sangaré après des mots introductifs campant le contexte actuel du DDR. Le Général Koné a laissé le soin à M. Brahim Sangaré de faire le point sur la situation du DDR.

*(La présentation de M. Sangaré a été faite trois jours avant la signature des accords de Ouaga entre M. Le Président Laurent Gbabo et M. Guillaume Soro, chef des Forces nouvelles nommé depuis Premier Ministre de Côte d'Ivoire).*

Quatre ans après la signature des Accords de Marcouris, le processus de paix de la Côte d'Ivoire connaît des blocages. Dans ces conditions, la mise en place d'un Programme National de DDR reste une opération difficile, chaque partie n'ayant pas atteint le niveau de confiance vis-à-vis de ses adversaires pour faire avancer le désarmement et la réintégration. Résultat, tout le monde exprime sa lassitude. Malgré tout, en dépit des obstacles, lui et son équipe poursuivent leur mission notamment auprès des communautés locales dans un souci d'équité de sorte que la population n'ait pas l'impression que les programmes DDR font la part belle aux rebelles et que l'on récompense la violence.

Comme partout ailleurs dans la région, la question cruciale reste celle de l'emploi des jeunes, qui est au centre de leur préoccupation. Sans revenir dans le détail de ce programme dont il a pu largement présenter les modalités lors de l'Atelier d'Abidjan (faire lien sur la page web), il a mis en exergue un certain nombre de contraintes, qui sont :

1. Financières
2. Sécuritaires
3. Militaires
4. Politiques
5. Liées à la dégradation des équipements depuis le début de la crise en 1999.

Parmi les points de blocage du programme, il soulève les suivants :

- **L'appui promis par la Banque mondiale tarde à se matérialiser.** Les décaissements n'ont pas été faits.
- **Le programme subit des interférences politiques dans sa mise en œuvre.** Certaines parties refusent de fournir des listes préalables d'ex-combattants de peur qu'elles soient utilisées à d'autres fins.
- **Des tensions ont été signalées à l'ouest de la Côte d'Ivoire dans certaines communautés entre les ex-rebelles et les chefs de village.** Par ailleurs, certains chefs qui

s'étaient armés pour se protéger n'ont pas suffisamment confiance dans le processus de paix et refusent de livrer les armes.

Selon lui, le désarmement des forces de même que la réinsertion des ex-combattants mais également des jeunes n'est pas le point essentiel actuellement. Par ailleurs, **il met l'accent sur la nécessité de passer rapidement d'une logique de post-conflit à une logique de développement avec une attention particulière au renforcement de l'intégration sociale de la jeunesse, à travers une recherche de solution à la crise de l'emploi.**

#### 4.2.2 Le cas particulier de la Casamance, par M. Nouha Cissé, Historien

La situation de la Casamance au Sénégal est très particulière. Cette région abrite un ancien conflit qui dure depuis 1982. Des indépendantistes s'y battent contre les forces de l'Armée sénégalaise pour défendre leur cause. Or, aujourd'hui, alors qu'aucun accord de paix n'a été officiellement signé ; des programmes DDR ont été élaborés mais non exécutés. N. Nouha Cissé l'explique par la lenteur du processus de négociation de paix entre l'Etat du Sénégal et le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) ; et sa mise en œuvre nécessite des moyens non encore disponibles. Aussi est-il assez contradictoire, comme il le souligne, de parler de post-conflit dans un contexte de gestion non achevée du conflit.

Le calme relatif qui prévaut actuellement dans cette région, n'offre aucune garantie quant à la résurgence de nouvelles crises. Jusque-là, seuls des cessez-le-feu ont été signés. Par ailleurs, en raison du décès du Leader de la rébellion, l'Abbé Augustin Diamacoune Senghor, Secrétaire général du MFDC, il y a un vide de leadership au niveau des rebelles qui ne facilite pas la résolution de ce conflit latent avec des troupes non démobilisées dans les deux camps.

L'Etat et la communauté des bailleurs ont pris des engagements pour la relance du développement économique, social et culturel de la région de Casamance, et ont créé à cette fin l'Agence nationale de Reconstruction (ANRAC) pour les mettre en œuvre. Mais, ses chantiers sont au point mort car ils n'ont pas fait l'objet d'un accord entre l'Etat et les rebelles.

Deux zones sont particulièrement affectées. La première, à la frontière avec la Guinée Bissau ; la seconde, avec la Gambie. A cela s'ajoutent les impacts d'un tel conflit sur le tissu social qui s'est déstructuré au fil du temps (non respect des bois sacrés, du statut des femmes et de l'enfant, etc.). Les tentatives de sécurisation des « zones polluées » par les mines notamment restent sujettes à conflit entre les deux parties. Reste également en suspens la question des réfugiés dans les pays limitrophes, les villages abandonnés, les champs minés et spoliés.

Pour M. Nouha Cissé, la signature des accords de cessez-le-feu est un jalon important du processus de gestion de conflit mais n'est pas une fin en soi. Seule la signature d'accords de paix est à même de garantir l'engagement des parties concernées à respecter et à faire

exécuter les termes de l'accord. Cela reste donc un défi majeur pour une sortie durable de crise. Pour le relever, il convient de maîtriser les véritables fonctions de blocage.

### **4.3 Pays exposés à un risque de réversibilité de conflits (Niger et Mali)**

La réflexion sur cette forme de pays a été introduite par une intervention de M. Zeini Moulaye, WANSED.

#### **4.3.1 Risque de résurgence de la crise touareg et politique post-conflit au Mali**

Dans sa présentation, M. Zeini Moulaye a analysé les facteurs qui ont conduit à la résurgence d'une nouvelle crise, le 23 mai 2006 dans la région Nord du Mali en partant des expériences passées et en a tiré les leçons. Il a resitué les différentes rébellions intervenues dans le contexte historique et géographique du Mali, dont la partie Nord représente 75% du territoire.

En dépit d'un règlement du conflit ayant abouti au Pacte National signé le 4 juillet 2006 à Alger, des défis persistent :

- L'impatience et les frustrations variées notamment parmi les jeunes qui restent sans emploi ;
- Une très forte demande sociale non satisfaite ;
- La remise en cause des structures traditionnelles du pouvoir comme les chefferies ;
- L'apparition de nouveaux leaderships ;
- La fragilisation de l'équilibre communautaire et de la cohésion sociale ;
- La précarité et les incertitudes croissantes face à l'avenir ;
- L'émergence de mouvements sociaux et religieux radicaux.

Selon M. Moulaye, le gouvernement malien a pris un certain nombre d'engagements mais le risque c'est que les résultats se fassent attendre.

Ces défis liés à la récente crise semblent n'être qu'un aspect d'un ensemble plus large :

- Les défis sécuritaires avec notamment la prolifération des armes légères ;
- Les défis institutionnels notamment concernant le statut des régions du Nord et le suivi efficace de la mise en œuvre du Pacte ;
- Les défis économiques et financiers, liés à la reconstruction économique et à la lutte contre la précarité.

Dans sa conclusion, M. Moulaye a insisté sur la nécessité d'adopter une approche régionale de ces crises en raison notamment des risques de contagion, voire d'interconnexion entre

elles. **Le cas du Mali met en évidence l'aspect transfrontalier des conflits et les impacts sur les autres pays de la région.** Ce pays compte en effet 7 frontières extrêmement poreuses ; les salafistes et les trafiquants de tout genre utilisent le Mali comme base arrière. Le conflit en Côte d'Ivoire a eu un impact sur le Sud du pays. Le Mali est aujourd'hui au centre du trafic du Sud et du Nord. C'est un point de rencontre. D'où la nécessité, selon lui, de concevoir au niveau de la CEDEAO et de tous les acteurs de la paix de la région des outils régionaux pertinents de prévention des crises, de maintien de la paix et de bonne gestion des situations post-conflit.

---

## 4.4 Synthèse des discussions

### 4.4.1 Sur la mise en place du Groupe de travail

Les discussions sur les objectifs, le fonctionnement et les actions du Groupe de travail ont fait ressortir un certain nombre de thèmes pouvant contribuer à structurer les activités du Groupe.

- v **Harmonisation et coordination des programmes nationaux au niveau régional :** au niveau de la région, le manque d'harmonisation des programmes DDR entraîne du gaspillage et des incohérences. Par exemple, certains pays consacrent davantage de fonds à la démobilisation des combattants que d'autres ce qui encourage les migrations circulaires des anciens combattants. Les articulations doivent être trouvées entre les différents niveaux : des politiques, des commissions nationales de DDR et de la CEDEAO. Le Groupe pourrait jouer ce rôle de catalyseur des différents niveaux.
- v **Prévention et gestion des conflits :** la question est de savoir si le Groupe peut s'intéresser aux situations post-conflit sans s'intéresser à la prévention des conflits. Certains suggèrent que le Groupe ait également un rôle de veille.
- v **Education des jeunes générations à la Culture de la Paix et de la sécurité, de même qu'à la citoyenneté :** le Groupe devrait s'intéresser à la question de la **réinsertion sociale des enfants-soldats**. Il doit également prendre en compte les données démographiques et notamment les moins de 25 ans qui représentent 45% de la population. Les espoirs de cette jeunesse sont très hauts. Or, les formations proposées aux jeunes ne sont pas suffisantes et ne répondent pas à la demande.
- v **Nécessité de relever le défi du parachèvement du DDR** à l'instar du Liberia où l'on comptait récemment 30 000 ex-combattants non pris en charge par le DDR. Ces derniers constituent un facteur sérieux d'instabilité au niveau du pays mais également de l'ensemble de la région.
- v **Financement des programmes du DDR :** comme l'a rappelé un participant, l'argent c'est le nerf de la guerre mais aussi le nerf de la paix. Une des causes de réversibilité des

conflits est souvent le manque de fonds mis à disposition pour la mise en œuvre des programmes.

- v **La place du secteur privé** comme victime des crises mais également acteurs de la reconstruction post-conflit.
- v **Implication des Etats** : les Etats doivent s'impliquer davantage dans le post-conflit en y consacrant une partie de leur budget. Par ailleurs, il revient aux Etats de prendre en charge en amont les problèmes internes de sécurité avant qu'ils ne dégénèrent en conflits.
- v **Circulation des armes légères dans la région** : en situation post-conflit, il ne s'agit pas seulement de désarmer les combattants mais de réduire le nombre d'armes circulant dans le pays et au-delà. A l'heure actuelle, quelque 8 millions d'armes légères et de petits calibres circulent dans la région.

#### 4.4.2 Remarques et enseignements tirés pour la région

##### a) Concernant la Démobilisation et la Réinsertion

- **La démobilisation et la réinsertion** sont plus efficaces si elles sont accompagnées d'un volet **réintégration**. Elle limite fortement le retour des ex-combattants dans les forces armées.
- **La réintégration des ex-combattants dans la vie civile** doit se faire parallèlement à une aide envers les communautés d'accueil, afin d'éviter de créer des privilèges et des traitements différenciés qui peuvent engendrer des conflits et donner le sentiment que l'on récompense la violence.
- Les ex-rebelles ne sont pas toujours bien acceptés dans la société. Certains auraient besoin d'un **soutien psychologique**. Dans la plupart des pays, cela est difficile voire impossible. La Sierra Leone, par exemple, ne compte qu'un seul psychiatre !
- Un programme DDR n'est que la résultante d'un processus, lui même résultant d'un projet. Il ne saurait s'élaborer autrement qu'avec l'ensemble des parties en conflit, faute de ne pouvoir être mis en œuvre.

##### b) Concernant la reconstruction économique

- **Une économie post-conflit est une économie hors de la normalité**. Comment peut-on compter sur l'aide d'un système bancaire inexistant pour servir de levier financier au fonds ? Comment un chef d'entreprise peut-il se constituer un fonds sans avoir été indemnisé ?
- Le renouvellement rapide de l'investissement privé est souhaité dans les pays post-conflit mais des obstacles majeurs se dressent face à une telle volonté : **la destruction du**

**capital et la fragilité du système bancaire accroissent le risque du pays et freinent les investissements.**

- Il y a une nécessité de **développer un environnement propice aux affaires** comme un système judiciaire fiable, un code des investissements...
- La question de **l'équité sociale** a été posée : Faut-il aider ceux qui sont censés être les plus riches, comme les entrepreneurs du secteur privé ; ceux qui, une fois avoir fait redémarré leurs affaires, vont à nouveau se remettre à gagner de l'argent alors que l'on n'est pas en mesure d'accorder des micro-crédits aux plus pauvres ?
- Dans une situation post-conflit, on ne peut pas attendre que l'économie tourne bien pour **lancer des projets de réhabilitation des infrastructures**. Or, ceux-ci sont vitaux pour la relance des activités économiques.

#### **c) Concernant la reconstruction politique et institutionnelle**

- **L'armée est souvent le dernier rempart contre la pauvreté.** En Guinée Bissau, les ex-combattants issus de la capitale ou des zones frontalières préfèrent réintégrer l'armée plutôt que la vie civile qui leur offre peu de chances de faire vivre leur famille.
- **L'éducation civique** a un rôle essentiel à jouer dans la construction d'une nation et la prévention des conflits. C'est l'un des éléments moteurs qui a permis la transition au Mozambique, par exemple. L'éducation dans ses diversités doit être au cœur des politiques de développement.
- Il y a une résurgence de la **question identitaire** en Afrique liée à l'instabilité des Etats, remis en cause.
- Au regard de ces différentes situations, au Sénégal, en Casamance et au Mali, certains se demandent si le lien ne se situe pas au niveau de la question de l'identité et de la construction nationale. N'y aurait-il pas lieu de faire une analyse de cette question dans les programmes DDR ?

#### **d) Concernant l'action des partenaires au développement**

- Dans un pays en situation post-conflit, l'ampleur de la tâche est si importante que les partenaires au développement ne savent pas toujours quelles sont les priorités.
- L'Aide publique au développement (APD) a un rôle crucial à jouer notamment dans la relance des infrastructures sociales et sanitaires.
- L'agence de coopération canadienne (ACDI) estime que même sans un accord de paix, comme en Casamance, il est important de soutenir les collectivités locales déstructurées par les crises. Celles-ci ne parviennent plus, par exemple, à collecter les taxes et à fournir les services de base aux populations qui en ont encore plus besoin en périodes difficiles. Cela entraîne une perte de confiance dans ces structures et les institutions relevant de l'Etat de façon plus générale. En les soutenant, il est possible de renforcer leur rôle et leur image. Aussi encourage-t-elle les autres bailleurs à travailler directement avec ces

communautés locales pour réaliser les plans locaux de développement. L'ACDI a mis en place un programme de 3 millions de dollars en Casamance qui va dans ce sens avec un accent particulier sur les femmes et les projets de micro-crédit. L'agence canadienne veut ainsi témoigner que même sans paix, il est possible de travailler sur le terrain.

- Certains participants ont réaffirmé l'intérêt pour la communauté internationale de la situation en Casamance. La BAD y a mis en place un programme de reconstruction de plusieurs millions de dollars sans aborder les aspects militaires. Le Maroc a été très impliqué dans les opérations de déminage et dans la construction d'un hôpital.
- Les agences de coopération ont encore des réticences à intervenir au niveau politique dans le cas de la Casamance.

#### 4.4.3 Défis majeurs pour les pays de la région en situation post-conflit

Les interventions et discussions qui ont suivi, ont permis d'identifier des défis plus spécifiques à certains pays même s'ils peuvent être partagés par d'autres pays de la région.

##### a) Manque de soutien financier de la communauté internationale

- La **Guinée Bissau** actuellement n'est soutenue par aucune institution financière internationale. Ce pays aurait besoin de 400 millions de dollars pour mettre en œuvre son programme. Or, la table ronde avec les bailleurs prévue en mars, a été reportée sine die. Le manque de soutien financier pourrait avoir des conséquences graves, comme une reprise du conflit, ont indiqué les observateurs présents.
- A cela s'ajoute une grande instabilité politique avec des conséquences sur la région. Les milices du Président Nino Vieira ont été envoyées pour être formées en Guinée Conakry ; certaines sont restées sur place. Par ailleurs, des rebelles du MFDC de Casamance soutiendraient l'opposition guinéenne et pourraient chercher à renverser l'actuel président.
- Compte tenu du déséquilibre entre l'enveloppe budgétaire pour la Santé et celle pour l'Armée, certains participants se demandent si la Guinée Bissau est dans une logique de guerre ou une logique de paix.

##### b) Meilleure répartition des richesses naturelles

- Si la question de la répartition des richesses naturelles est universelle, elle se pose avec une certaine acuité dans le cas de **Sierra Leone**. Selon les observateurs présents, les trafics liés aux ressources naturelles (diamants...) persistent et privent le pays de revenus supplémentaires nécessaires à la mise en place de ses réformes politiques. Les populations sont impatientes de voir une évolution de leur situation compte tenu des richesses dont regorge leur pays.

### **c) Réforme en profondeur des institutions**

- Pour M. Byron Tarr, le **Liberia** risque de demeurer une « trappe à conflits » si des réformes profondes ne sont pas engagées pour mettre un terme à une tradition politique instable et autoritaire. Le seul moyen, selon lui, d'échapper à un nouveau conflit est de construire une nation sur des bases nouvelles, considérant que l'on ne peut pas faire du neuf avec du vieux. Il insiste particulièrement sur les fondamentaux institutionnels qui auraient conduit le pays dans un cycle de violence quasi ininterrompu. Il s'en dégage une vision très pessimiste de la situation et des perspectives de développement que ne semble pas partager la communauté des bailleurs.

### **d) Déblocage de la situation de « ni guerre, ni paix »**

- La **Casamance** au Sénégal est dans une situation unique dans la région et paradoxale : des programmes DDR doivent être mis en œuvre alors qu'aucun accord de paix n'a été signé entre les parties en conflit. Cette région est actuellement dans une situation de « ni guerre, ni paix » où les fonds mis à la disposition des programmes de DDR par les institutions financières internationales ne peuvent être utilisés. Cela implique que les armes continuent de circuler dans cette région ; cette situation de blocage est dommageable pour ses populations, et notamment sa jeunesse qui ne voit pas d'issue au plus vieux conflit d'Afrique et risque de s'impatiser.
- Cela crée des déséquilibres au niveau de l'aménagement du territoire. Certains fonds étant réaffectés vers d'autres régions pour la réhabilitation d'infrastructures d'écoles, de dispensaires et certains axes routiers, au détriment des zones les plus affectées par ce conflit.

### **e) Intégration et insertion sociale des jeunes**

- En **Côte d'Ivoire**, les observateurs estiment qu'il faudrait passer rapidement d'une logique de post-conflit à une logique de développement avec une attention particulière au renforcement de l'intégration sociale de la jeunesse, à travers une recherche de solution à la crise de l'emploi.
- L'intégration et l'insertion sociale des enfants-soldats restent un défi majeur pour tous les pays en situation post-crise.

### **f) Respect des engagements pris en vue de changements rapides**

- Pour répondre au mécontentement qui s'est matérialisé par la résurgence au **Mali** de la crise touareg en mai 2006, le gouvernement a pris un certain nombre d'engagements répondant à des demandes exprimées par les populations de la région Nord. Sa capacité à les tenir et à faire sentir les changements rapidement conditionnera les risques de résurgence d'une nouvelle crise.

#### 4.4.4 Recommandations

Les participants ont formulé un certain nombre de recommandations qui peuvent conditionner la réussite d'une sortie de crise:

##### a) En matière de reconstruction politique et institutionnelle

- Mettre en place un système administratif décentralisé transparent et responsable ;
- Assurer l'accès à tous et notamment à la majorité des plus pauvres à une justice équitable ;
- Encourager les décideurs politiques à mettre en place des structures et des moyens permettant de pérenniser le soutien que leur apporte la communauté internationale.

##### b) En matière de suivi post-conflit

- Mettre en place un système de suivi permanent de mise en œuvre des dispositions des engagements pris par les différentes parties ;
- Elaborer une stratégie de communication sur la durée, en y impliquant notamment les médias ;
- Intégrer des actions DDR dans le processus démocratique global ;
- Mettre en place une stratégie à long terme des actions de développement articulées au DDR ;
- S'assurer que les programmes en faveur des ex-combattants ne soient pas recyclés à d'autres fins, notamment l'achat d'armes ;
- Permettre à la Jeunesse de s'éduquer, se former et trouver un emploi afin qu'elle ne devienne pas un facteur d'instabilité.

##### c) En matière de stratégies régionales

- Renforcer les capacités et promouvoir des partenariats au niveau de la région de la Mano River dans le domaine de la prévention des conflits ;
- Mettre en place une stratégie régionale pour faire face au problème de la prolifération des armes qui est non seulement un facteur d'instabilité mais contribue également à prolonger les conflits ;
- Etablir des *Poverty Strategy Reduction Paper (PSRP)* au niveau de la région Mano River notamment entre le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée ;
- Soutenir la construction et l'intégration régionale pour développer une communauté d'esprit entre les populations des différents pays partageant souvent les mêmes langues et traditions ;
- Favoriser les programmes d'éducation à la citoyenneté régionale.

##### d) Autres

- Encourager les diverses organisations de coopération sur le terrain à mieux coordonner et harmoniser leurs actions.

## 5. Les acteurs régionaux et internationaux et le post-conflit

---

### 5.1 La CEDEAO et la reconstruction post-conflit

#### 5.1.1 Les instruments et mécanismes régionaux de reconstruction politique et économique

Présentation du Colonel Yoro Koné, représentant la Commission de la CEDEAO, Commissariat à la Paix et la Sécurité, Abuja

Colonel Yoro Koné a présenté les principaux les principaux mécanismes de la CEDEAO en matière de paix et de sécurité, en insistant sur les articles spécifiques, au maintien de la paix en précisant que la Commission était passée de la conception de maintien de la paix à celle de soutien de la paix. L'objectif étant de limiter les dégâts pendant et après les conflits. Ces mécanismes s'attaquent également à la restauration de l'autorité politique à travers la mise en place du processus électoral, des droits de l'homme et de la justice. Colonel Koné a par ailleurs présenté le Fonds de la paix soutenu par l'ensemble des bailleurs qui permet de réagir rapidement sur des situations de crise.

S'agissant du Protocole relatif au Mécanisme de prévention, à la gestion et à la résolution des Conflits et du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance, il a présenté les principaux articles relatifs à la construction de paix :

- *Articles 42* sur les Capacités institutionnelles de la CEDEAO en matière de maintien de la paix (ECOWAS Institutional Capacity for Peace-Building) ;
- *Article 43* sur le Maintien de la Paix (dans les zones relativement calmes) durant les périodes d'hostilité ;
- *Article 44* sur le Maintien de la Paix à la fin des hostilités ;
- *Article 45* sur la restauration de l'autorité politique après les conflits.

Il apparaît que lors de ces différentes périodes, les champs d'intervention de la CEDEAO sont très variés : reconstruction politique, économique, institutionnelle, sécurité... Il a également profité de cette tribune pour présenter à l'ensemble des participants la nouvelle structure de la nouvelle Commission<sup>3</sup> qui a vu le jour le 1er janvier 2007 et qui est présidée par Dr. Mohamed Ibn Chambas.

---

<sup>3</sup> Composition de la nouvelle Commission de la CEDEAO : Président : Dr. Mohamed Ibn Chambas ; Vice-Président : M. Jean de Dieu Somda ; Commissaire en Charge de l'Administration et des Finances, Dr (Mrs) Adaocha C. Okwuosa ; Commissaire en charge du Commerce, des Douanes, de l'Industrie, des Mines et de la Libre circulation des Biens et des Personnes : M. Mohammed Daramy ; Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau : M. Ousseini Salifou ; Commissaire en charge des Infrastructures : M. Comla L. Kadje ; Commissaire en charge de la Politique macro-économique : Prof. Lambert N. Bamba ; Commissaire en charge des Affaires politiques, de la Paix et la Sécurité ; Commissaire en charge du Développement humain et du Genre : (en cours de nomination par le Sénégal).

## 5.1.2 Le NEPAD dans la reconstruction économique en Afrique de l'Ouest

Intervention de Mrs Janice James, Commissariat de la politique macro-économique de la Commission de la CEDEAO, Abuja

Mme Janice James a présenté au Groupe régional les grandes lignes du cadre d'action du NEPAD dans le domaine de la reconstruction post-conflit. Depuis 2002, il revient en effet à la CEDEAO de mettre en œuvre les politiques du NEPAD au niveau de la région Afrique de l'Ouest dont les objectifs sont la promotion de la bonne gouvernance et de l'assistance mutuelle.

Il existe au niveau du NEPAD un cadre politique de reconstruction post-conflit « The African Post-Conflict Reconstruction Framework », visant une meilleure prise en compte des dimensions humanitaires et de développement dans les politiques et programmes de reconstruction post-conflit et du maintien de la paix, avec un souci de cohérence dans l'évaluation, la planification, la coordination et le monitoring des actions de reconstruction post-conflit. C'est dans ce cadre que doit s'articuler les actions de la CEDEAO au niveau du post-conflit.

Mrs James a mis en évidence l'importance au niveau économique de prévenir, gérer et résoudre les conflits, qui, d'un point de vue macro-économique, ont des effets désastreux sur les investissements, les infrastructures et contribuent à accroître la dépendance financière et économique de ces pays.

Elle a également fait le lien entre gouvernance et conflits, mettant en lumière l'impact des conflits sur les toutes les structures économiques d'un pays, de même qu'entre pays à faibles revenus et conflits. Les conflits sont la cause et la conséquence de la faiblesse des Etats, qui laissent le champ libre à l'économie souterraine, l'économie de guerre ouverte à tous les trafics et faisant le jeu bien souvent des seigneurs de la guerre.

Elle a souligné que si l'aide apportée dans le cadre de l'initiative HIPC est bienvenue, elle n'apporte pas d'argent frais. En revanche, les études montrent que les politiques de reconstruction post-conflit ont un impact plus sensible sur la croissance qu'à d'autres instances. Cela suppose que le gouvernement ait pris toutes les mesures adéquates en matière de sécurité, de désarmement et de réintégration des groupes armés et créer un environnement sain et sécurisé, de manière à rétablir la confiance auprès des entrepreneurs et des investisseurs potentiels.

La réalité des politiques macro-économiques en situation post-conflit implique quelques compromis des Etats et de la communauté des bailleurs. Difficile en effet d'imposer une politique de rigueur et de soulager en même temps des populations meurtries par des années de guerre. Ainsi certaines prescriptions visant à la stabilité macro-économique ne

peuvent-elles pas tout simplement être appliquées en période de reconstruction. Par ailleurs, les gouvernements peuvent être amenés à faire des arbitrages budgétaires ne convenant pas à une situation post-conflit. Dans la crainte de nouvelles crises, certains gouvernements sont tentés de consacrer une large partie de leur budget en période post-conflit aux efforts de guerre alors que celles-ci seraient nécessaires à l'Education et à la Santé.

Si le rôle du secteur privé est essentiel dans cette phase de reconstruction, celui des Etats l'est également. Il s'agit de maintenir un certain contrôle afin d'éviter toutes les dérives possibles dans des périodes de fragilité de l'Etat comme l'émergence de monopoles, la corruption, notamment dans les pays qui tirent de leurs ressources naturelles des revenus importants ou dans les situations de la recapitalisation des banques. Il revient aux Etats de réguler le secteur privé pour protéger l'intérêt général.

Elle a conclu son intervention en rappelant que le processus de reconstruction prend du temps et sur le fait que la mise en place de mesures économiques ne suffit pas à elle seule pour réduire le risque de réversibilité ; cela doit s'inscrire dans une stratégie plus vaste de soutien à la paix.

## **5.2 La Banque Africaine de Développement et le Post-conflit**

Présentation de M. Mohamed Hmidouche, Représentant résident de la BAD pour l'Afrique de l'Ouest, Dakar

Les pays post-conflit ne pouvant pas dégager de ressources, ces pays ont besoin d'un appui substantiel. C'est à ce titre que la BAD a adopté en 2004 un document traitant du cas spécifique des pays post-conflit intitulé : *Principes d'action du groupe de la Banque en matière d'assistance post-conflit*. L'approche est participative, intégrée et coordonnée. L'objectif étant de viser en priorité les populations.

Beaucoup de pays en situation de post-conflit sont fortement endettés. Les nombreux arriérés qu'ils doivent aux institutions financières multilatérales et autres créanciers extérieurs les empêchent souvent de recevoir d'autres aides, sauf des dons d'organismes financiers multilatéraux.

Six principes directeurs guident l'assistance de la BAD aux pays en situation post conflit :

- Avantages comparatifs et sélectivité
- Partenariat, coordination et approche participative
- Appropriation par le pays
- Engagement précoce et soutenu
- Dimension régionale
- Flexibilité et approche au cas par cas

Dans ce cadre, la BAD a accompagné, dans la région Afrique de l'Ouest, les efforts de reconstruction au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée Bissau et au Sénégal (Casamance).

Aussi son représentant a-t-il encouragé le Groupe régional de travail à poursuivre ses actions en faveur de la mise en œuvre d'une politique régionale post-conflit.

---

## **5.3 L'implication des Organisations internationales, des partenaires au développement et des Organisations non gouvernementales dans la reconstruction post-conflit**

### **5.3.1 La reconstruction post-conflit dans le contexte d'Etat fragile**

Intervention de M. François Gaulme<sup>4</sup>, Agence française de développement (AFD), Paris

M. Gaulme a axé son intervention *ab lib* autour du concept d'Etat fragile, qui est selon lui, en arrière fond des problématiques relatives aux pays en situation post-conflit. Il a expliqué que les agences de coopération étaient arrivées à cette notion à travers la gouvernance démocratique et l'avaient intégrée à leur problématique du développement. Le concept d'Etat fragile n'est pas nécessairement plaisant pour les pays auxquels il s'applique, mais remarque que même un pays puissant comme les Etats-Unis peut se retrouver à un moment donné dans une situation de fragilité comme ce fut le cas lors du cyclone Katrina.

Il a mis en évidence la difficulté de définir un Etat fragile car le concept de l'Etat est soumis à des interprétations diverses en fonction des cultures. Ainsi, l'Etat en France ne recouvre pas la même réalité aux Etats-Unis ou au Royaume Uni. En France, il s'agit d'une autorité centrale qui représente le pouvoir alors que dans ces pays anglo-saxons, l'Etat est une notion plus floue qui repose davantage sur les communautés de base. Quant à l'Etat en Afrique, certains chercheurs ont montré qu'il s'agissait d'un mélange hybride entre la conception française de l'Etat et celle issue des réalités locales. Dans ces conditions, difficile de définir précisément ce qu'est un Etat fragile. Ces Etats sont généralement ceux qui ne parviennent pas à remplir les conditionnalités des Institutions financières internationales. Il s'agit également des Etats post-conflit ou en conflit. L'idée étant de pouvoir aider ces Etats en exigeant moins de conditions.

Les partenaires au développement commencent à comprendre qu'il est important de se concentrer sur la reconstruction étatique et la légitimation de l'Etat si l'on veut obtenir des résultats à long terme. Ils ont également compris que chaque situation était unique et qu'il fallait faire du cas par cas ; le traitement standard ne fonctionnant pas. De même l'environnement culturel et historique est davantage pris en compte aujourd'hui par les partenaires au développement.

---

<sup>4</sup> M. Gaulme a indiqué que ses propos ne pouvaient pas être attribués à l'AFD. Aussi s'exprimait-il à titre personnel en tant que spécialiste des Etats fragiles.

Comment faire du développement durable de l'Etat ?

Pour répondre à cette question, M. Gaulme a réinterrogé la fresque du Château de Fontainebleau près de Paris (voir ouvrage *Etats et Sociétés Fragiles*)<sup>5</sup>, qui représente César avec une grenade dans sa main (La grenade est un fruit composé de petits pépins associés les uns aux autres) symbolisant l'autorité qui permet de tenir ensemble des éléments différents mais devant cohabiter. Cela implique le principe de l'inclusion qui permet de réunir toutes les communautés, toutes les classes d'une même société. Il est indispensable de trouver les moyens d'agir ensemble au niveau d'un même pays. C'est difficile et coûteux. Il en vient à la conclusion que l'on ne fera pas un Etat solide avec une société fragile ; comme on ne fera pas une société solide avec un Etat qui ne l'est pas.

Comment cela s'applique-t-il à l'Afrique de l'Ouest ?

Il remarque que comparée aux autres régions du continent, l'Afrique de l'Ouest est l'une des plus instables et qu'un certain nombre de défis de taille restent à relever avant d'atteindre un certain niveau de stabilité. Il met l'accent sur la croissance démographique en décalage avec le potentiel économique, entraînant un chômage important chez les jeunes. La question de la sécurité est devenue de fait une partie intégrante et même primordiale de la problématique de l'aide publique au développement (APD).

Il souligne, par ailleurs, que certains chefs de guerre ont intérêt à cette instabilité, qui assure leur survie, ceux que les anglophones nomment les « spoilers » (ceux qui gâchent). Il met également l'accent sur le caractère régional des conflits en Afrique de l'Ouest et du phénomène de guerre tournante dans la région entre les communautés qui se déplacent de pays en pays, en fonction des conflits. Il souligne enfin la nécessité de soutenir la CEDEAO, résolument engagée dans la prévention et la gestion des crises dans la région.

Concernant le Groupe régional de travail, il a dit apprécier la démarche qui consiste à décloisonner les acteurs, à associer des militaires, des politiques, des représentants de la société civile, des chercheurs et des partenaires au développement pour lancer une réflexion en commun sur ces questions qui ne trouveront de réponses qu'en mutualisant leurs efforts, réaffirmant que la sécurité mondiale ne pouvait être assumée par les seuls militaires. Il encourage le Groupe régional de travail à faire connaître les résultats de ses rencontres auprès de la communauté des bailleurs et notamment du CAD.

### 5.3.2 L'Etat de droit et la justice de transition dans le post-conflit <sup>6</sup>

Intervention de Mme Marie-Thérèse Keita Bocoum, Conseillère principale pour les droits de l'Homme, Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), Dakar

---

<sup>5</sup> *Etats et sociétés fragiles*, sous la Direction de Jean-Marc Châtaigner et Hervé Magro, 2007, Ed. Karthala (Paris)

<sup>6</sup> Mme Marie Thérèse Keita Bocoum n'a pas pu prendre part aux travaux, et nous a fait parvenir sa contribution. Nous vous en proposons une synthèse. Le document intégral est disponible dans le Tome II.

La précédente réunion du Groupe de travail à Abidjan avait mis en lumière les dangers que représentaient les retards observés dans la mise en œuvre d'une justice appropriée dans les pays en situation post-conflit. Or, la justice est l'un des piliers fondamentaux d'un Etat de droit sur lequel la paix peut se consolider. Dans sa communication, Mme Marie-Thérèse Keita Bocoum met l'accent sur la nécessité de s'atteler à la question de la justice transitionnelle et d'adopter une vision globale de la justice qui s'articule avec la notion de réforme du secteur de sécurité. Elle suggère également de réfléchir à la relation entre Justice transitionnelle, Construction d'un Etat de droit et Développement.

UNOWA lancera d'ailleurs prochainement une étude sur les expériences de justice de transition dans la région. Il s'agira, souligne-t-elle, d'examiner le recours à la justice de transition dans un contexte de prévention des conflits et de proposer des recommandations pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité de ce mécanisme de promotion de la justice, de réparation, de réconciliation et de paix. Des expériences au niveau de la région, notamment au Ghana, Libéria et en Sierra Leone ont en effet déjà été menées. Il en ressort que la faillite des systèmes judiciaires est l'une des causes à l'origine des violations des droits de l'homme.

### **5.3.3 L'éducation au service de la paix**

#### Intervention de M. Thierno Diaoune, Guinée Conakry

L'ONG internationale Aide et Action développe des programmes dans les domaines de l'Education. M. Thierno Diaoune, basé en Guinée Conakry, explique en effet que dans les contextes de conflits, l'éducation ne fait généralement pas partie du dispositif d'urgence. Pour pallier cette situation, Aide et Action a mis en place des centres de formation dans des centres de réfugiés en Guinée, où la guerre avait décimé les enseignants. Environ 30% d'entre eux avaient été enrôlés ou tués. Ils ont également renouvelé l'expérience auprès des communautés locales en insistant sur la formation des enseignants. L'idée étant de faire de l'éducation un véritable levier pour la paix.

Comment faire pour que l'éducation soit au cœur des stratégies de prévention, de gestion des conflits et de consolidation de la paix enracinée et durable, au service du développement durable sur la base d'une démarche participative ?

Au niveau de la région de la Mano River qui regroupe 3 pays (Guinée, Sierra Leone et Côte d'Ivoire), Aide et Action a lancé des programmes transfrontaliers visant le renforcement des capacités de la société civile. Les organisations de la société civile impliquées se rencontrent ainsi au niveau des trois pays pour construire un système d'éducation à la citoyenneté et permettre aux citoyens des trois pays de mieux comprendre leur lien historique. Il s'agit notamment de faire comprendre aux jeunes comment ces pays se sont construits au fil de l'histoire, de favoriser les échanges frontaliers entre des communautés qui parlent souvent la même langue.

Parallèlement, Aide et Action a mené une étude sur les savoirs endogènes dans la prévention des conflits qui doit être validée par les organisations de la société civile, les Etats, les institutions d'éducation de même qu'au niveau de la CEDEAO. L'idée étant de pouvoir intégrer ces savoirs dans les curricula. Une telle approche a été lancée en Guinée et au Sierra Leone.

#### **5.3.4 La Banque mondiale en Guinée Bissau et en Casamance (Sénégal)**

##### Intervention de M. Demba Baldé, Représentant de la Banque Mondiale, Dakar

M. Demba Baldé a présenté deux expériences aux résultats mitigés de mise en œuvre de programme DDR avec le soutien de la Banque mondiale en Guinée Bissau et en Casamance (Sénégal), et en a tiré les principaux enseignements.

En **Guinée Bissau**, la Banque mondiale a mis en place un fonds fiduciaire alimenté par les Pays Bas et la Suède qui a permis de financer un programme de recensement des ex-combattants. En **Casamance** (Sénégal), une enveloppe de 20 millions de dollars US a été dégagée. Or, en l'absence d'un accord de paix, le volet relatif à la réintégration des ex-combattants financé à hauteur de 3,5 millions de dollars n'a pas pu démarrer. Ainsi, la composante va être réorientée vers la réhabilitation des infrastructures, d'écoles, de dispensaires, de pistes de production et vers d'autres actions de mobilisation sociale pour la paix en Casamance, de sensibilisation et de communication en direction des acteurs et populations bénéficiaires.

Des enseignements ont été tirés de ces deux expériences. Selon lui, sans une implication des ex-combattants, les programmes de DDR sont voués à l'échec. Pour M. Baldé, il est important d'impliquer les populations dans l'élaboration de ces programmes en vue d'en faciliter la réalisation.

Au niveau macro-économique, il a suggéré de ne pas négliger les perspectives de développement à long terme et a encouragé la mise en place d'une politique économique qui permette à terme de stabiliser des situations souvent fragiles. Enfin, il a réaffirmé la nécessité d'harmoniser sur le terrain les actions des partenaires au développement.

#### **5.3.5 La coopération allemande et le post-conflit en Afrique de l'Ouest**

##### Présentation de M. Samson Terrefe, GTZ, Frankfurt

L'Agence de Coopération technique allemande (GTZ)<sup>7</sup> est l'Agence d'exécution de la BMZ, le Ministère allemand de la coopération et du développement économiques. Avec le PNUD,

---

<sup>7</sup> Information sur les formations au DDR : [www.iddrtg.org](http://www.iddrtg.org)  
Information sur IDDRS [www.unddr.org](http://www.unddr.org)

elle a élaboré un guide pratique intitulé « Practical Guide to Multilateral Needs Assessments in Post Conflict Situations ». Ce guide fait la synthèse des années d'expériences sur le terrain et permet d'organiser les différentes phases de reconstruction post-conflit, d'évaluer les besoins et les financements, et d'aider les partenaires au développement à mieux appréhender les stratégies en matière de post-conflit.

La stratégie post-conflit de l'Allemagne repose sur cinq piliers :

- La stabilité politique
- La sécurité et respect des droits humains
- La réduction de l'exclusion sociale et l'aide sociale
- L'accès aux services
- Un niveau de vie adéquat

Dans ce cadre, elle intervient dans plusieurs pays de la région sur les programmes suivants :

- Rapatriement et réintégration des réfugiés et des Déplacés internes en Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia et Sierra Leone ;
- Réhabilitation rurale dans le Sud Est du Liberia ;
- Désarmement des Civiles au Sierra Leone ;
- Sécurité alimentaire, reconstruction et prévention des crises et l'Aide d'urgence orientée vers Développement au Liberia, Sierra et Guinée.

La GTZ fait partie du Groupe de travail international sur le DDR, Integrated Disarmament Demobilization and Reintegration Training Group (IDDRTG), qui met au point des formations pour des praticiens du DDR (organisations régionales et internationales, militaires, ONG, etc.). L'objectif est de définir des politiques et lignes de conduites en fournissant une approche intégrée du DDR, en matière de planification, gestion et mise en œuvre des processus. Un accent particulier est mis sur les femmes, les jeunes, les enfants, les populations transfrontalières et le VIH-Sida.

### **5.3.6 Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le post-conflit : Actions en appui à la construction de la paix**

Présentation de M. George Naskeu, OIF, Paris

Les questions relatives au DDR constituent une préoccupation majeure de la Francophonie qui est impliquée dans des actions de prévention et de gestion des crises et conflits, de même que de consolidation de la paix. Les Etats et gouvernements réunis au sein de cette enceinte ont adopté un certain nombre de mécanismes d'intervention de l'organisation dans l'espace francophone. Parmi eux, la *Déclaration de Bamako* adoptée en novembre 2003 qui dote la Francophonie d'un système d'observation et de réaction en matière de prévention des crises et des conflits et de leur gestion. Cet instrument a été renforcé par la *Déclaration de Saint Boniface* en mai 2006 sur la Prévention des conflits et la Sécurité humaine.

Ces deux déclarations constituent la trame de base qui organise les modalités de l'accompagnement francophone de sortie de crises et repose autour de quatre piliers :

- Consolidation de l'Etat de droit
- Maintien d'une vie politique apaisée
- Promotion d'une culture démocratique et respect des Droits de l'homme
- Organisation d'élections libres, fiables et transparentes.

Les actions d'accompagnement sont multiples mais peuvent être regroupées autour de ces principaux domaines :

- Assistance nécessaire au renforcement des capacités matérielles et humaines des structures et acteurs engagés dans le processus de reconstruction de l'Etat, de réconciliation et de paix ;
- Actions en faveur du soutien aux espaces et aux instruments de concertation ;
- Actions en faveur de la mobilisation et du décaissement effectif des financements internationaux au bénéfice des pays en situation de crise, de transition ou de consolidation de la paix ;
- Assistance à la préparation des échéances électorales prévues au terme du processus de sortie de crise ;
- Financement de la publication et de la diffusion en langues nationales des textes fondamentaux ;
- Organisation de séminaire en vue du renforcement des capacités de gestion des institutions de la transition en s'appuyant sur une approche comparée des expériences francophones.

### **5.3.7 La Communauté des Pays de Langue portugaise (CPLP) et l'implication de ses pays membres dans le post-conflit**

Le représentant de la CPLP, M. Sancho Coutinho a présenté son organisation ainsi que le programme PAMPA de la Coopération portugaise.

**a) La Communauté des Pays de Langue Portugaise** créée il y a 10 ans, regroupe 8 pays qui ont la particularité de ne pas être liés par un espace géographique, mais par des liens culturels. Ils appartiennent à des régions réparties sur l'ensemble des cinq continents, ce qui leur permet de faire le plaidoyer auprès des organisations régionales auxquelles ils sont rattachés.

Son action est axée autour de trois piliers :

- Coopération politique
- Langue
- Coopération au développement

En Afrique de l'Ouest, la CPLP est présente en Guinée Bissau et au Cap Vert. En Guinée Bissau, elle accompagne l'évolution politique, appuie le processus de normalisation des Etats, de normalisation démocratique et de respect des Droits humains. Elle travaille en étroite collaboration avec d'autres partenaires pour mobiliser des ressources du pays. Elle est à la base du Groupe de contact pour la Guinée Bissau aux Nations Unies.

#### **b) Programme PAMPA**

Avec l'accord des autorités portugaises<sup>8</sup>, M. Sancho Coutinho a fait une brève présentation du « Programme d'appui aux missions de paix en Afrique » (PAMPA), mis en place par le gouvernement portugais, en avril 2006. Ce programme vise à renforcer la coopération du Portugal avec les pays lusophones d'Afrique (PALOP) afin de leur permettre notamment de renforcer leurs capacités en matière de gestion des crises. Ce programme se décline autour de plusieurs actions :

- Renforcement des capacités institutionnelles : dans le processus de construction de l'Etat en Afrique.
- Formation militaire : instruction aux établissements militaires d'enseignements, adoption de codes de conduite, liés aux grands principes des droits humains et humanitaires, développement des formations des formateurs.
- Coopération avec les organisations régionales et sous régionales africaines : pour renforcer leur capacité de Défense.
- Mobilisation de l'agenda africain dans les organisations internationales pour qu'elles puissent développer des politiques de renforcement des capacités.
- Développement de centres d'excellence des formations des formateurs : Cap Vert, Mozambique et Angola.

---

<sup>8</sup> PAMPA relève du gouvernement portugais et non de la CPLP. Le Représentant de CPLP a donc du demander l'accord du gouvernement pour présenter ce Programme.

## 6. Conclusion et Perspectives de travail

---

### 6.1 Conclusions finales

Les travaux ont permis de faire le point sur les pays en situation post-conflit en Afrique de l'Ouest, à travers des communications associant l'expérience et l'expertise. Les échanges et les discussions sur les questions examinées ont débouché sur des conclusions et perspectives de travail pour le Groupe régional de travail.

Trois catégories de pays ont été abordées et ont fait l'objet de discussions approfondies :

- **Pays en stabilisation post-conflit** (Guinée Bissau, Liberia et Sierra Leone)
- **Pays dont le processus de sortie de crise connaît des blocages** (Côte d'Ivoire et Casamance au Sénégal)
- **Pays exposés à un risque de réversibilité de conflits** (rébellions touareg) déjà résolus (Mali et Niger)

La réunion a permis de faire le point sur :

- Les obstacles à la mise en œuvre du DDR et les perspectives post crise en Casamance (au Sénégal) et en Côte d'Ivoire ;
- La situation post-DDR, les défis de réformes du secteur de la sécurité et l'impact de la crise sur le secteur privé en Guinée Bissau ;
- La situation post-conflit au Liberia et en Sierra Leone, et les défis en matière de reconstruction socioculturelle, politique et économique ;
- Les risques de réversibilité des crises touareg au Mali et au Niger et l'état des politiques envisagées pour y remédier.

Les discussions ont mis en évidence :

- **L'importance centrale de l'État** dans tous ces contextes et le grand défi que constitue sa fragilité structurelle, sociale et politique. La reconstruction politique passe par la construction d'un État de droit enraciné dans une légitimité sociale et servie par une efficacité fondée sur les valeurs démocratiques de justice, de transparence et d'équité.
- **La reconstruction politique en Afrique de l'Ouest doit servir la reconstruction économique**, qui elle-même ne peut se faire sans une implication réelle du secteur privé national souvent affaibli voire anéanti par les crises armées.
- **L'implication des agences et organisations internationales de coopération et d'appui au développement** ne peut se faire avec une efficacité durable sans une forte prise en compte non seulement des risques mais aussi des contraintes concrètes des contextes post crise dans les pays de la région.

- L'acuité de certains défis à relever notamment :
  - **Le phénomène des enfants-soldats** dans une région où 45% de la population a moins de 15 ans ;
  - **La prolifération et la circulation illégale et criminelle des armes légères et de petit calibre** (estimés à 8 millions en Afrique de l'Ouest et dont la moitié n'est pas détenue par des forces publiques).

La réunion de Praia a matérialisé pendant ses deux journées la vocation de dialogue du Groupe régional de travail à travers des échanges féconds entre ces acteurs internes et externes pour une approche concertée et cohérente du post-conflit en Afrique de l'Ouest dont les agences et organisations internationales (AFD, GTZ, ACIDI, Banque mondiale, PNUD, UNOWA, OIF, CPLP) et les acteurs internes (États, société civile, organisations régionales telles que la CEDEAO et la BAD).

Chacune des agences et organisation régionale ou internationale présente a rendu compte de son implication, son approche et ses actions dans les pays concernés et contribué à enrichir par ailleurs le débat sur les orientations du Groupe régional de travail.

---

## 6.2 Recommandations

- v **Alimenter un plaidoyer documenté** pour un soutien financier spécifique de la communauté internationale aux pays en situation de post conflit et notamment ceux qui ont des difficultés spécifiques comme en Guinée Bissau.
  - v **Encourager des politiques** favorisant les retombées économiques de l'exploitation des ressources nationales au profit des populations locales.
  - v **Contribuer à une meilleure articulation** de la réforme des institutions et du secteur de la sécurité aux impératifs du développement aux niveaux local, national et régional.
  - v **Contribuer à la dissémination et à l'appropriation** des principes et pratiques destinées à la reconstruction et au renforcement démocratique de l'Etat en situation post-conflit.
  - v **Développer des initiatives** sur les dynamiques de sortie de crise en Côte d'Ivoire, et facteurs de blocage et sortie de crise en Casamance (Sénégal)
  - v **Donner toute son importance à la composante Jeune** dans les situations post-conflit.
-

## 6.3 Décisions et Perspectives de travail du Groupe régional

### 6.3.1 Statut et fonction du Groupe régional

- a) Le groupe contribuera au renforcement et à la coordination d'une expertise pluridisciplinaire sur le post-conflit mise au service du développement en Afrique de l'Ouest ;
- b) - Les participants ont adopté la proposition de la CEDEAO de rendre permanent le Groupe de travail et d'articuler ses activités à sa stratégie de prévention des conflits, d'appui aux dynamiques de sortie de crise, et de reconstruction post-conflit ;  
- Le Groupe développera des activités en appui aux dispositifs de prévention des conflits et d'alerte précoce de la CEDEAO.
- c) Il constituera un cadre de facilitation et de développement du dialogue entre les agences de développement et les acteurs de la région impliqués dans le post-conflit en Afrique de l'ouest favorisant ainsi les dynamiques de coordination et d'harmonisation des pays et institutions donateurs intervenant dans le post-conflit.
- d) Le Groupe organisera et animera des réunions de réflexion et d'information avec des décideurs de l'Etat, des partenaires au développement, des représentants de la société civile, des partis politiques, en collaboration avec la CEDEAO.
- e) Le CSAO coordonnateur du Groupe est chargé de piloter un comité restreint *ad hoc* destiné à finaliser les contenus de sa mission et son programme de travail dont la réunion a livré les principaux axes sur la base des discussions du texte introductif.

### 6.3.2 Le Groupe régional et la CEDEAO

Le groupe de travail a décidé de se structurer dans une proximité avec la CEDEAO dont le rôle dans la région doit aussi se matérialiser en matière de post-conflit. La réunion a posé la nécessité de :

- Capitaliser sur l'expérience de la CEDEAO, de s'appuyer sur les instruments et mécanismes fondamentaux existants au niveau de la sous-région.
- Contribuer au développement d'une stratégie de reconstruction post-conflit de la CEDEAO enracinée dans les réalités sociopolitiques, socio-économiques et socioculturelles de la région.

### 6.3.3 Actions à court et à moyen terme du Groupe régional

Le Groupe a retenu le principe de développer des initiatives pour aborder et approfondir les questions suivantes :

- a) Les perspectives de reconstruction économique, politique et post-conflit en Afrique de l'Ouest ;

- b) Les dynamiques de sortie de crises en Côte d'Ivoire ;
- c) Les facteurs de blocage en Casamance au Sénégal ;
- d) Les situations de réversibilité de crise au Mali et au Niger ;
- e) Le suivi régulier des pays post-conflit ;
- f) L'acuité des questions de sécurité en Guinée et Guinée Bissau.

Le Groupe pourrait à terme produire périodiquement un rapport documenté sur les situations post-crise en Afrique de l'Ouest

Après validation par les participants des conclusions et perspectives de travail présentées par M. Massaër Diallo, la réunion a été clôturée par le Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, M. Charles Goerens

---

#### 6.4 Mot de clôture du Président Goerens

Le DDR et le Post-conflit font suite à une série d'échecs. Elles mettent en évidence à la fois l'incapacité de maîtriser une crise mais également de combattre la pauvreté. Comme le disait le Professeur Ki-Zerbo : « Quand on est pauvre, on n'est pas libre. » C'est également le révélateur d'une incapacité à appréhender tous les facteurs qui permettent d'éviter les crises.

Cette réunion de travail a placé **le rôle de l'Etat** au centre du débat : s'il est trop faible, il peut être la pire dérive, déprédateur de liberté. Un Etat trop faible n'est pas la solution. Un manque de ressources pour assurer les services sociaux de base peut conduire à une crise d'Etat et de gouvernance. Peut-on conclure pour autant qu'un Etat est bien gouverné est un Etat qui parvient à assumer l'ensemble de ses fonctions régaliennes ? Ce n'est pas suffisamment. Il faut prendre en considération l'approche internationale.

La solution idéale, c'est un Etat responsable. Des efforts sont faits dans ce sens dans certains pays africains. Certains Etats s'en sortent bien compte tenu des difficultés qu'ils rencontrent. Le Cap Vert, par exemple, a développé cette capacité de gouverner. Mais ces progrès ne sont pas médiatisés. Par ailleurs, un Etat qui fonctionne bien implique que les dirigeants acceptent les contre-pouvoirs. Ceux qui se réclament des affaires publiques ne doivent pas oublier qu'ils ont acquis leur légitimité par le peuple. C'est une tension permanente que les Etats doivent parvenir à gérer.

Je remercie toutes les organisations multilatérales pour leur contribution. Je profiterais de cette occasion pour faire un appel à la cohérence des politiques : si chacun s'occupe de son petit segment, cela ne marchera pas. Il faut tenir compte des interactions entre les diverses composantes de ces sociétés. Cet impératif de cohérence s'adresse à tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux. Pour cela, il faut que l'on voie clair dans l'établissement des priorités.

## Annexe 1 : Ordre du jour

---

MERCREDI 28 FÉVRIER 2007

---

11h45 – 13h00	SÉANCE D'OUVERTURE OFFICIELLE
11h45 – 12h00	Présentation du CSAO par M. Massaër DIALLO, Chef de l'Unité Gouvernance, Dynamiques des conflits, Paix et Sécurité, CSAO/OCDE
12h00 – 12h15	Présentation de Mme Patricia de MOWBRAY, Représentante des Nations Unies, <i>Cap Vert</i>
12h15 – 12h30	Intervention de M. Charles GOERENS, Président du Club du Sahel et l'Afrique de l'Ouest, CSAO/OCDE
12h30 – 12h45	Intervention du Colonel Yoro KONE, Représentant du Président de la Commission de la CEDEAO, Dr. Mohamed Ibn Chambas
12h45 – 13h00	<b>Discours d'ouverture du Premier Ministre du Cap Vert,</b> M. José Maria NEVES
13h00 – 13h30	<i>Suspension pour le départ des autorités</i>
13h30 – 14h30	<b><u>PREMIÈRE SESSION :</u></b> <b>OBJECTIFS ET PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE RÉGIONAL SUR LE POST-CONFLIT</b>
13h30 – 13h50	<b>Présentation des travaux et Résultats attendus,</b> M. Massaër DIALLO, Chef de l'Unité Gouvernance, Dynamiques des conflits, Paix et Sécurité, CSAO/OCDE
13h50 – 14h00	<b>Présentation et discussion de la communication<sup>9</sup></b> Approche et programme d'action du Groupe régional de travail, Dr. Istifanus ZABADI, National War College, <i>Nigeria</i>
14h00 – 14h30	<b>Discussion et synthèse pour l'action</b>
14h30 – 16h00	<i>Déjeuner</i>

---

<sup>9</sup> Pour des raisons indépendantes de sa volonté, Dr. Istifanus Zabadi n'a pu se rendre comme prévu à Praia. Sa communication a été distribuée à l'ensemble des participants pour discussion.

<b>16h00 – 18h45</b>	<b><u>DEUXIÈME SESSION :</u></b> <b>LES DÉFIS DU POST-CONFLIT EN AFRIQUE DE L’OUEST</b>
16h00 – 16h15	<b>L’après DDR en Guinée Bissau : défis sociopolitiques et problèmes sécuritaires</b> , M. Pedro CORREIA, Directeur du Programme Démobilisation, <i>Guinée Bissau</i>
16h15 – 16h30	<b>Défis économiques et financement du post-conflit en Guinée Bissau : le rôle du Fonds de co-participation</b> , M. Ousmane Birame SANE, Directeur du Fonds de co-participation post-conflit, <i>Guinée Bissau</i>
<b>16h30 – 17h15</b>	<b>Discussion</b>
17h15 – 17h30	<b>Les défis de la reconstruction politique en Sierra Leone et l’action de l’État</b> , Dr. Osman GBLA, Directeur exécutif du Centre pour le Développement et la Sécurité (CEDSA), <i>Sierra Leone</i>
17h30 – 17h45	<b>Réformes politiques et perspectives économiques au Libéria</b> , M. Byron TARR, <i>Liberia</i>
<b>17h45 – 18h45</b>	<b>Discussion</b>

∞ Fin de la Séance ∞  
(Reprise de la deuxième session le 1er mars)

<b>20h30</b>	<b>Cocktail</b> offert par Mme de Mowbray, Coordinatrice du Système des Nations Unies et Représentante Résidente du PNUD au Cap Vert.
--------------	---

DEUXIÈME SESSION : (Suite de la session du 28 février)

LES DÉFIS DU POST-CONFLIT EN AFRIQUE DE L'OUEST

- 09h30 – 09h50      **Risque de résurgence de la crise touareg et politique post-conflit au Mali et au Niger**, M. Zeini MOULAYE, WANSED, *Mali*
- 09h50 – 10h10     **Le DDR en Côte d'Ivoire : état de mise en œuvre, obstacles et rôle attendu dans la sortie de crise**, Général Ouassenan KONE, Président du PNDDR et M. Brahim SANGARE, Secrétaire Général du Programme DDR, *Côte d'Ivoire*
- 10h10 – 10h30     **Le cas de la Casamance (Sénégal) dans l'action post-conflit : accords de paix inachevés et reconstruction**, M. Nouha CISSE, Historien, *Sénégal*
- 10h30 – 11h30     **Discussion**
- 11h30 – 12h00     *Pause café*

TROISIÈME SESSION :

POST-CONFLIT ET DÉVELOPPEMENT : STRATÉGIES, ACTIONS ET PERSPECTIVES POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

*LA RECONSTRUCTION POLITIQUE*

- 12h00 – 12h20     **Répondre aux défis de la fragilité de l'État**, M. François GAULME, Agence française de développement (AFD), *France*
- 12h20 – 12h50     **L'éducation dans la reconstruction**, *cas du Libéria, de la Sierra Leone et de la Guinée*, M. Thierno DIAOUNÉ, Aide et Action, *Sénégal*
- 12h50 – 13h30     **Discussion**

*LA CEDEAO ET LA BAD DANS LE POST-CONFLIT*

- 13h30 – 13h40     **La CEDEAO dans la construction de la paix et la reconstruction politique**, Colonel Yoro KONE, Directeur du Centre d'observation et de suivi de la CEDEAO, *Nigeria*

13h40 – 13h50	<b>Approche de la CEDEAO dans la reconstruction économique post-conflit</b> , Mrs Janice JAMES, Conseiller en macro-économie, <i>Nigeria</i>
13h50 – 14h00	<b>L'implication de la BAD dans la reconstruction post-conflit en Afrique de l'Ouest</b> , M. Mohamed HMIDOUCHE, Représentant résident pour l'Afrique de l'Ouest, <i>Sénégal</i>
14h00 – 14h30	<b>Discussion</b>
14h30 – 15h30	<i>Déjeuner</i>
15h30 – 17h30	<b><u>QUATRIÈME SESSION :</u></b> <b>AGENCES ET INSTITUTIONS INTERNATIONALES DANS LA RECONSTRUCTION POST-CONFLIT EN AFRIQUE DE L'OUEST</b>
15h30 – 15h45	<b>Actions de la Banque Mondiale dans le post-conflit</b> , M. Demba BALDE, Chargé du Développement social, Banque Mondiale, <i>Sénégal</i>
15h45 – 16h00	<b>Post-conflit et Développement : l'approche de la Coopération allemande</b> , M. Samson TERREFE, GTZ, <i>Allemagne</i>
16h00 – 16h15	<b>L'ACDI et le renforcement des capacités en situation post-conflit</b> , M. Daouda DIOP, Conseiller en développement, Ambassade du Canada, <i>Sénégal</i>
16h15 – 16h30	<b>Actions en appui à la construction de la Paix</b> , M. Georges NAKSEU, Organisation internationale de la Francophonie (OIF), <i>France</i>
16h30 – 16h45	<b>La Communauté des Pays de Langue portugaise (CPLP) et l'implication de ses pays membres dans le post-conflit</b> , M. Sancho COUTILHO, Représentant de la CPLP, <i>Portugal</i>
16h30 – 17h30	<b>Discussion</b>
17h30 – 18h00	<b>Conclusion et Perspectives de travail du Groupe régional</b> , M. Massaër Diallo, CSAO
18h00 – 18h10	<b>Mot de clôture</b> , M. Charles Goerens, Président du CSAO
18h10	<b>Clôture de la réunion</b>

∞ FIN ∞

## Annexe 2 : Liste finale des participants

---

### I. CAP VERT / CAPE VERDE

#### *Gouvernement / Government*

**M. José Maria NEVES**

Premier Ministre

Fax : + 238 261 30 99

**Mme Maria Cristina LOPES ALMEIDA FONTES LIMA**

Ministre de la Défense

Tél : + 238 262 32 62 / 32 57

Fax: + 238 262 32 61

**M. José Luis ROCHA**

Directeur général de la Politique Extérieure

Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Communautés

Fax : + 238 261 39 52 / 261 92 70

E-mail : [jose.rocha@mne.gov.cv](mailto:jose.rocha@mne.gov.cv)

**Mme Aidia ARAÚJO**

Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Communautés

Fax :+238 260 78 37

E-mail : [aleidia.aranjo@mne.gov.cv](mailto:aleidia.aranjo@mne.gov.cv)

**M. Jorge Maria CUSTÓDIO SANTOS**

Chargé de Mission auprès du Cabinet du Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Communautés

Fax :+238 260 78 79 / 999 38 82

E-mail : [Jorge.cusodio@mne.gov.cv](mailto:Jorge.cusodio@mne.gov.cv)

**Mme Clara DELGADO**

Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Communautés

Fax :+238 260 78 28

E-mail : [clarad@mne.gov.cv](mailto:clarad@mne.gov.cv)

**Mme Kathia SOARES**

Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Communautés

Tél : + 238 260 78 43

E-mail : [kathia.soares@mne.gov.cv](mailto:kathia.soares@mne.gov.cv)

#### *Société civile / Civil Society*

**Mme Iva CABRAL**

Fondation AMILCAR CABRAL

E-mail : [cabraliva@hotmail.com](mailto:cabraliva@hotmail.com)

**M. Alfredo CARVALHO SANTOS**

Directeur Journal Horizonte

Entreprise de Production et Divulgence d'Information, INFORPRESS-SA

BP 40 A - Praia

Tel : +238 262 30 33 30/Fax : +238 262 24 47

E-mail : [asantos80@hotmail.com](mailto:asantos80@hotmail.com)

**Mme Elizabeth Silva MENDES**  
Économiste,  
Réseau des femmes économistes du Cap Vert

Tél. : +238 9 99 72 55  
E-mail : [elizabethmendes2003@yahoo.com](mailto:elizabethmendes2003@yahoo.com)

**Commandant Carlos REIS**  
Fondation AMILCAR CABRAL

Tél : + 238 261 03 35  
Tél : + 238 262 26 88 (dom)  
E-mail : [canufreis@hotmail.com](mailto:canufreis@hotmail.com)  
[carlosr@palgov.gov.cv](mailto:carlosr@palgov.gov.cv)

### *Représentation diplomatique au Cap Vert / Diplomatic Representation in Cape Verde*

**AUTRICHE / AUSTRIA**

**Mme Eva KOHL**  
Représentante de la Coopération autrichienne

Tél : +238 262 46 08/09  
Fax : +238 262 46 14  
E-mail : [coop.austriaca@cvtelecom.cv](mailto:coop.austriaca@cvtelecom.cv)

**ANGOLA**

**S.E. M. José César AUGUSTO**  
Ambassadeur d'Angola

**ESPAGNE / SPAIN**

**Mme Teresa DAURELLA**  
Ministre plénipotentiaire, Représentante du  
Gouvernement d'Espagne

Tél : +238 261 43 42  
Fax : +238 261 31 08

**FRANCE**

**Mme Yvonne TARABAL**  
Consul, Ambassade de France

Tél : +238 261 6001/261 55 91  
Fax : +238 261 55 90/ 261 21 14  
Internet : [www.ambafrance.cv](http://www.ambafrance.cv)

**M. Didier NIEWIADOWSKI**  
Conseiller diplomatique, Chef du service de  
coopération et d'action culturelle,  
Ambassade de France

Tél : +238 261 34 09 / 261 38 28  
Fax : + 238 261 36 16  
E-mail : [coopfrance@cvtelecom.cv](mailto:coopfrance@cvtelecom.cv)

**LUXEMBOURG**

**M. Claude JENTGEN**  
Chef du bureau de la Coordination de la Coopération  
luxembourgeoise

Tél : +238 261 95 62  
Fax : +238 261 95 63  
E-mail : [coop.lux@cvtelecom.cv](mailto:coop.lux@cvtelecom.cv)

**PORTUGAL**

**S.E. Mme Graça ANDRESEN GUIMARAES**  
Ambassadeur du Portugal

Tél : +238 262 32 74  
Fax : +238 261 61 27

**UNION EUROPÉENNE**

**M. Eduardo SORRIBES MANZANA**  
Chargé d'affaires a.i. de l'Union Européenne

Tél : +238 262 13 92  
Fax : +238 262 13 91  
E-mail : [Delegation-cape-verde@ec.europa.eu](mailto:Delegation-cape-verde@ec.europa.eu)

## II. PAYS OUEST-AFRICAINS/ WEST AFRICAN COUNTRIES

### CÔTE D'IVOIRE

**Général Gaston Ouassenan KONE**  
Général de division  
Coordonnateur du PNDDR/RC - CI

Tél : + 225 22 52 73 50 /51  
Fax : + 225 22 52 73 56  
E-mail : [ntessia@cnddr-ci.org](mailto:ntessia@cnddr-ci.org)

**M. Brahim SANGARE**  
Secrétaire général du PNDDR/RC-CI

E-mail : [bsangare@cnddr-ci.org](mailto:bsangare@cnddr-ci.org)

### GUINÉE BISSAU / BISSAU GUINEA

**M. Pedro CORREIA**  
Directeur du Programme Démobilisation de la Guinée-  
Bissau

Tél : +245 22 44 42 / 66 18 290 / 725 49 58  
E-mail : [ccabherlon@hotmail.com](mailto:ccabherlon@hotmail.com)

**Dr. Ousmane Birame SANE**  
Gestionnaire du Fonds de Coparticipation Post-conflit  
en Guinée Bissau  
74, rua Justino Lopes  
BP 229 Bissau

Tél : +245 20 70 71 / 661 99 91 /  
725 24 40  
E-mail : [sanecounda@hotmail.com](mailto:sanecounda@hotmail.com)

### LIBERIA

**M. Byron TARR**  
Development Consultants Inc  
Cnr. Board/Johnson Streets  
Monrovia

Tél : + 231 6 536 531  
E-mail : [byrontarr@hotmail.com](mailto:byrontarr@hotmail.com)

### NIGERIA

**Mr. Istifanus ZABADI**  
Director, Centre for Peace Research and Conflict  
Resolution  
National War College  
Abuja

Tél : + 234 9 234 76 07 / 0803 32 05 002  
E-mail : [iszabadi@yahoo.com](mailto:iszabadi@yahoo.com)

### MALI

**M. Zeini MOULAYE**  
Ancien ministre  
West African Network for Security and Democracy  
(WANSED)  
BP 2701 - Bamako

Tel : 223+ 220 79 61 / 671 66 97  
E-mail : [Zeinimoulaye@yahoo.fr](mailto:Zeinimoulaye@yahoo.fr)

## SÉNÉGAL

### M. Nouha CISSE

Historien,  
Lycée Djignabo  
Ziguinchor

Tél : + 221 991 16 27 / 991 20 84

Tél : + 221 635 74 84

E-mail : [nouxe@yahoo.fr](mailto:nouxe@yahoo.fr)

### Mme Juliette Khady SOW

WANSED  
BP 24149  
Dakar

Tél : +221 632 62 22 / 889 13 92

Fax : +221 823 13 69

E-mail : [jsow2002@yahoo.fr](mailto:jsow2002@yahoo.fr)

## SIERRA LEONE

### Dr. Osman GBLA

Directeur exécutif  
Centre for Development and Security Analysis  
(CEDESA), C/o  
Department of Political Science, Fouray Bay College  
Freetown

Tél: +232 76 600 800

E-mail: [osmangbla@yahoo.com](mailto:osmangbla@yahoo.com)

## III. ORGANISATIONS RÉGIONALES / REGIONAL ORGANISATIONS

## BAD

### M. Mohamed H'MIDOUCHE

Représentant résident régional  
Groupe de la Banque Africaine de Développement  
Bureau régional du Sénégal (SNFO) (Sénégal,  
Mauritanie, Cap Vert et Gambie)  
Résidence ROKHAYA, Appartements 3, 4 et 5  
8 Route du Méridien Président  
Les Almadies  
Dakar

Tel. : +221 869 13 66 / 820 08 88

Fax : 00 221 820 09 99

E-mail : [m.hmidouche@afdb.org](mailto:m.hmidouche@afdb.org)

Website: [www.afdb.org](http://www.afdb.org)

B.P. 50544 CP 18524 RP

Dakar, Sénégal

## **CEDEAO**

### **Colonel Yoro KONE**

Directeur du Centre d'observation et de suivi de la  
CEDEAO, Représentant du Commissaire chargé des  
Affaires politiques, de Paix et de Sécurité  
60 Yakubu Gowon Crescent  
Asokoro District  
PMB 401 A - Abuja

Tél : +234 9 314 76 47  
Tél : +234 9 314 30 05  
E-mail : [misterkoyo@yahoo.fr](mailto:misterkoyo@yahoo.fr)

### **Ms. Janice JAMES**

Macroeconomic Advisor  
Représentant du Commissaire chargé de la Politique  
macroéconomique  
ECOWAS Commission

Tél : + 234 803 610 78 93  
E-mail : [jjames@ecowas.int](mailto:jjames@ecowas.int) /  
[jan192jam@yahoo.co.uk](mailto:jan192jam@yahoo.co.uk)

## **IV. ORGANISATIONS INTERNATIONALES / INTERNATIONAL ORGANISATIONS**

### **BANQUE MONDIALE**

#### **M. Demba BALDE**

Spécialiste du Développement social  
World Bank Dakar Senegal Country Office  
PO Box 3296 Dakar

Tél.: + 221 849 50 00  
Fax : + 221 849 50 27  
Mobile : 523 70 39 Dama: 5352-138  
E-mail : [Dbalde@worldbank.org](mailto:Dbalde@worldbank.org)

### **COMMUNAUTÉ DES PAYS DE LANGUES PORTUGAISES (CPLP)**

#### **M. Sancho COUTINHO**

Conseiller diplomatique  
Rua de S. Caetano n°32  
1200- 829 Lisboa, Portugal

Tél.: +351 213 928 560 / 96 601 80 28  
Fax : +351 213 928 588  
E-mail : [scoutinho@cplp.org](mailto:scoutinho@cplp.org)  
E-mail : [comunicao@cplp.org](mailto:comunicao@cplp.org)

### **ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)**

#### **M. Georges NAKSEU**

Responsable Projet  
Délégation à la Paix, à la Démocratie et aux Droits de  
l'Homme  
13, Quai André Citroën  
75015 Paris - France

Tél. :+331 44 37 71 43  
E-mail:  
[Georges.nakseu-nguefang@francophonie.org](mailto:Georges.nakseu-nguefang@francophonie.org)

ORGANISATION DES NATIONS UNIES / UNITED NATIONS ORGANISATION

COORDINATION DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU CAP VERT

**Mme Patricia de MOWBRAY**

UN Resident Coordinator  
Official Representative of UN Funds and Programme  
BP 62, Ave OUA - Praia

Tél : + 238 262 23 01 / 262 96 00  
Fax : + 238 262 1096  
E-mail : [patricia.de.mowbray@cv.jo.un.org](mailto:patricia.de.mowbray@cv.jo.un.org)

**Dr. Alain BRUN**, représentant de l'OMS

UNITED NATIONS ORGANISATION FOR WEST AFRICA (UNOWA)

**Mme Marie Thérèse KEITA BOCOUM**

Conseillère principale, Chargée des Droits de l'Homme  
United Nations Office for West Africa (UNOWA)  
Lot 14, Ouest Almadies, Dakar-Sénégal.  
BP 23851 Dakar-Ponty

*Excusée*  
Tél. : +221 869 85 85  
Fax : +221 842 50 95  
E-mail : [Keital@un.org](mailto:Keital@un.org)

**V. PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT / DEVELOPMENT PARTNERS**

ALLEMAGNE / GERMANY

**M. Samson TERREFE**

GTZ Deutsche Gesellschaft für  
Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH  
OE 1004 - BMZ/UNHCR Strategische Partnerschaft  
Eschborn - Germany

Tél : + 49 61 96 79 15 47  
Fax : +49 61 96 79 7177  
E-mail : [samson.terrefe@gtz.de](mailto:samson.terrefe@gtz.de)  
Site Internet : [www.gtz.de](http://www.gtz.de)

CANADA

**M. Daouda DIOP**

Conseiller en Développement  
Ambassade du Canada au Sénégal  
Dakar

Tél. : +221 889 47 78  
Fax : +221 889 4724  
E-mail : [daouda.diop@international.gc.ca](mailto:daouda.diop@international.gc.ca)  
[dakan@dfait-maeci.gc.ca](mailto:dakan@dfait-maeci.gc.ca)

ETATS-UNIS / UNITED STATES OF AMERICA

**M. Richard R. SALAZAR** (*Excusé*)

Trans Sahara Counter Terrorism Program Specialist  
USAID / West Africa  
Bureau for Africa - Sustainable Development Office  
P.O. Box 1630  
Accra - Ghana

Tel : +233 21 22 84 67 / 21 22 84 40  
Cel : + 233 24 43 11 929  
Fax : + 233 21 7001 01 / 23 19 37  
E-mail : [rsalazar@usaid.gov](mailto:rsalazar@usaid.gov)

FRANCE

**M. François GAULME**

Chargé de mission,  
Direction de la Stratégie  
Etats et sociétés fragiles  
Agence Française de Développement  
Direction de la Stratégie  
5 rue Roland Barthes  
75598 Paris cedex 12

Tel: +331 53 44 36 80  
Fax: +331 53 44 38 69  
E-mail : [gaulmef@afd.fr](mailto:gaulmef@afd.fr)

## VI. ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE / NGO

### AIDE ET ACTION

**M. Thierno Aliou DIAOUNE**

Bureau Afrique / Représentant Guinée  
BP 4613 – Conakry  
Guinée Conakry

Tel : + 221 869 19 69 - Fax : + 221 824 89 76  
E-mail [thierno.diaoune@aeaguinee.org](mailto:thierno.diaoune@aeaguinee.org)  
Site Internet : [www.aide-et-action.org](http://www.aide-et-action.org)

## VII. CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST /OECD

Immeuble Le Seine Saint-Germain, Bâtiment A  
4, Boulevard des Îles  
92130 Issy-les-Moulineaux – France  
Adresse postale : 2 rue André Pascal, 75016 Paris –  
France

Fax : +331 45 24 90 31  
Site Internet : [www.oecd.org/sah](http://www.oecd.org/sah)

**Charles GOERENS**

Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest  
Luxembourg

E-mail : [cgoerens@chd.lu](mailto:cgoerens@chd.lu)

**M. Massaër DIALLO**

Chef de l'Unité Gouvernance, Dynamiques des  
Conflits, Paix et Sécurité

Tel : +331 45 24 96 28  
E-mail : [massaer.diallo@oecd.org](mailto:massaer.diallo@oecd.org)

**Mme Gwénola POSSEME RAGEAU**

Chargée de programme

Tél : +331 45 24 95 80  
E-mail : [gwenola.posseme-rageau@oecd.org](mailto:gwenola.posseme-rageau@oecd.org)

**Mme Jamila YAHI**

Chargée de l'organisation

Tel : +331 45 24 98 25  
E-mail : [jamila.yahi@oecd.org](mailto:jamila.yahi@oecd.org)